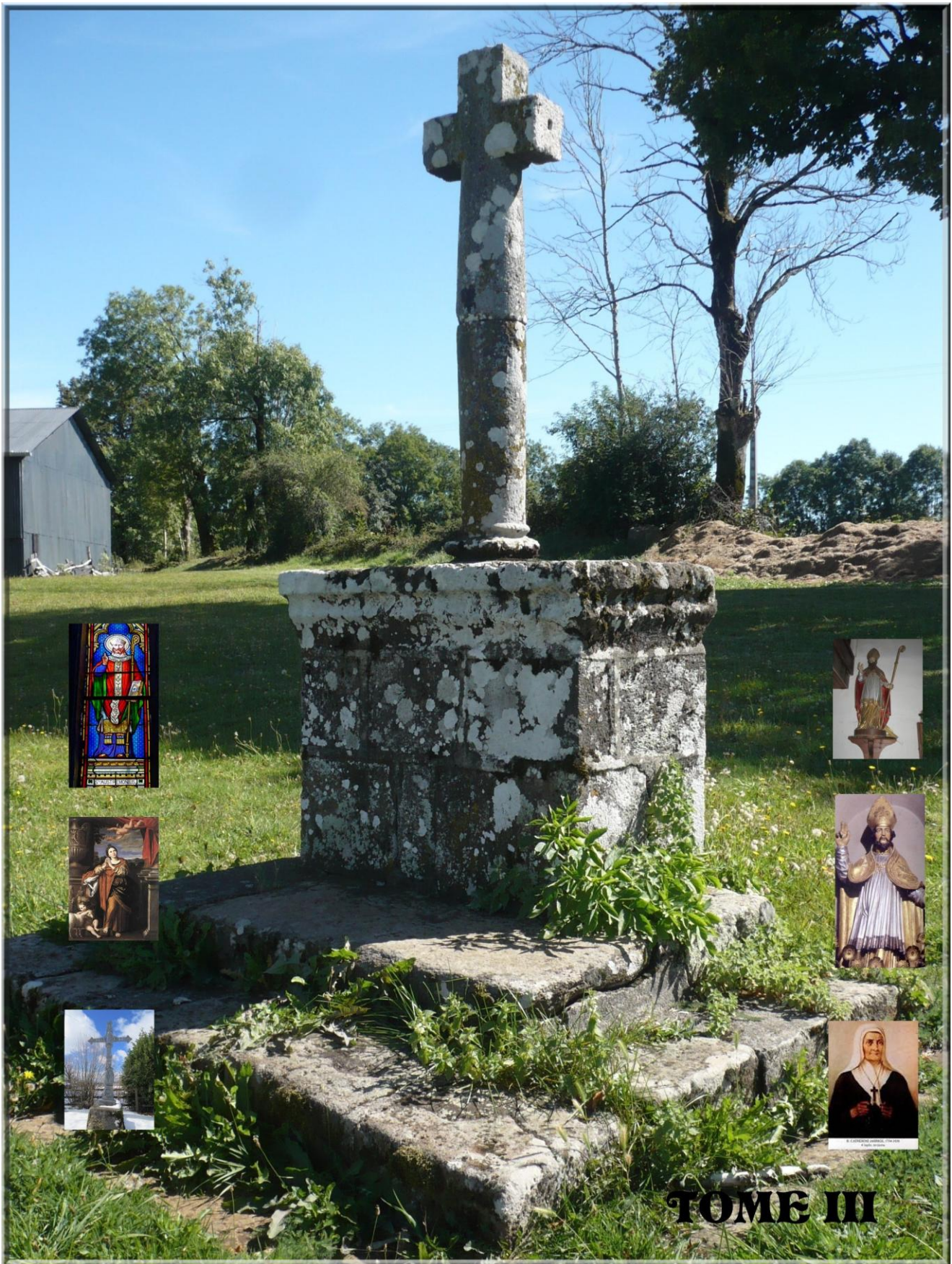


Une histoire, une région, une commune, une église



GÉRARD PINSKI

MŒURS ET SUPERSTITIONS POPULAIRES (Abbé Lafarge)

Les mœurs et les coutumes des habitants de St-Bonnet se ressentent de l'altitude, du climat et de l'éloignement des grands centres. Avec un langage dur, des habits simples, une nourriture grossière, des mœurs à demi-sauvage, tels sont les tristes apanages de la plupart des gens. La maison, et les ménages sont en général mal tenus, se faisant presque une gloire de la malpropreté dans laquelle, ils croupissent et traitant de fiers et de délicats ceux qui oseraient leur démontrer la nécessité du contraire. Cependant depuis quelques années, un mouvement prononcé de bien-être et de savoir-vivre pénètrent dans l'esprit de la population. Mais sous des dehors doux et bienveillants, se cachent trop souvent la méchanceté, la jalousie et la duplicité. Telle personne qui fait semblant de prendre part aux peines des autres se réjouit du mal qui leur arrive et chacun à toujours à se méfier de son voisin. Disons toutefois qu'ils s'entraident, dans leurs villages, pour les travaux agricoles, plutôt par intérêt que par affection, mais ils s'entraident, se prêtant facilement les outils et les ustensiles de ménage. L'esprit de patriotisme est également nul ; pour échapper à la loi militaire et se faire déclarer impropre au service, les jeunes conscrits ne reculent devant aucun sacrifice, cherchant des appuis et les protections, ne craignant pas de faire connaître et exagérer telle ou telle infirmité, pour ensuite changer de tactique lorsqu'il s'agit de se rétablir.

HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET DE SALERS

Les Arvernes ou habitants des hautes terres, robustes, forts, bouillants de courage, furent vaincus par César, à la bataille d'Alésia, 50 av J.-C. ; ils se soumirent aux Romains et profitèrent pendant cinq siècles de leur civilisation et de leurs lois, base de celles qui nous régissent.

Le christianisme prêché par St-Mamet, St-Mary et St-Flour, remplaça au 3^{ème} siècle la religion des druides. En 502, Clovis chasse les Visigoths de l'Auvergne et la donne à son fils aîné, Thierry, roi de Metz, qui la laissa à son fils Childebert. Les Sarrazins pillèrent et ravagèrent ce pays. En 950 ; des ruisseaux furent grossis du sang de ces barbares. Pendant plus de 70 ans, les comtes d'Auvergne guerroyèrent contre les Normands et se déclarèrent héréditaires de la monarchie carolingienne. La Haute-Auvergne prit une grande part aux croisades, c'est-à-dire à la délivrance des chrétiens de Palestine opprimés par Mahomet. En 1095, le pape Urbain II, revenant du concile de Clermont où Pierre l'Ermite avait prêché la première de ces expéditions. Il traversa les montagnes pour aller consacrer les églises de St-Flour et d'Aurillac. À cette époque, le mouvement communal favorisé par la royauté prit une grande extension. L'Auvergne fut réunie à la couronne de France en 1213, par Philippe Auguste. Les Anglais s'emparèrent en 1352, de plusieurs châteaux, mais les habitants leur firent une chasse si terrible qu'en 1437, Charles VII, vint en personne, les remercier de leur courageuse résistance. Il reçut en hommage, des magistrats d'Aurillac et de Saint-Flour, douze tasses d'argent.

Après les Anglais, des bandes de pillards ayant à leur tête Aymérigot Marchès, s'emparèrent de Carlat, près d'Aurillac. Robert Béthune, envoyé par le roi, à la tête d'une armée de 400 lances et de 120 arbalétriers s'en rendit maître à la Roche-vandeix. Aimérigot alla se réfugier chez son cousin, l'écuyer Jean de Tournemire, mais ce dernier pour revenir dans les grâces du Duc de Berry, l'enferme dans une forte tour de son castel. Aimerigot fut amené à La Bastille, livré au prévôt du châtelet qui le condamna comme traître à la couronne, à être décapité.

En 1469, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, soutint au château de Carlat, contre Louis XI, un siège de dix huit mois. Fait prisonnier, il fut également conduit à la Bastille et décapité comme ennemi de lèse majesté, malgré son nom et l'illustration de sa famille.

Vinrent ensuite, au XVI^e siècle, les guerres civiles et religieuses. Puis, rendue à la tranquillité par Henri IV, l'Auvergne se vit encore troublée par les déprédations féodales. Louis XIV fit châtier les seigneurs aux tribunaux des Grands-Jours, établi à Clermont en 1665. Puis jusqu'à la Révolution, le pays a constamment joui de repos, mais n'a pu se refaire de la perte de ses bois, qui à cette époque, couvraient les montagnes. Les vents du nord, ne trouvant plus de résistance, glacèrent cette contrée et la dépeuplèrent. Enfin, en 1796, l'Auvergne forma le département du Cantal.

- Famille de Tournemire

Dans les vieux titres, seigneur de Tournemire, de la Roquevieille, de la Peyre-en-Jordanne, de Muret, d'Antérieux, du Trieu, du Sartre, de Chabannes, du mas de Scorailles, d'Estillol, de la Salide, de Valmaison-Moussages, de Voulcieux ou Voissieux, de Villejacques, de Monteribyre, de Saint-Bonnet et d'Olby, en haute et basse Auvergne.

Le berceau de cette maison, aussi ancienne que distinguée, fut l'antique château fort de Tournemire, situé au bourg du même nom, entre Aurillac et Salers. Ce château fut l'un de ceux que le roi Pépin-le-Bref assiégea et prit sur Waiffre, duc d'Aquitaine, en 767. Audigier assure que dans le principe, il a porté le titre de château souverain, ne relevant de personne ; plus tard, il dut reconnaître la suzeraineté des ducs d'Auvergne. La seigneurie dont il était le siège était anciennement considérable ; mais par la suite des aliénations et des partages de famille lui firent subir d'importants démembrements, et dès le quinzième siècle, elle était divisée en plusieurs fiefs distincts sur lesquels existaient les châteaux de Bezaudun, d'Anjony, de Chaliers et la Tour de Marzes, près de Saint-Cernin.

Certains auteurs, ont avancé, sans preuve, que la maison de Tournemire de l'Auvergne, avait la même origine que celle de Tournemire en Bretagne, issue par mâles des anciens comtes d'Anjou, devenu roi d'Angleterre en 1154 et par les femmes des comtes de Penthièvre et de Bretagne.

Jean-Armand de Tournemire, seigneur de la Tour de Leybros, fut compris à l'Armorial de 1450. Jean de Tournemire, seigneur de Leybros, époux de Gabrielle de Nozières, mourut en 1574.

Claude de Tournemire, seigneur de Leybros, de Saint-Bonnet et coseigneur de Saint-Martin-Valmeroux, reçut le 26 août 1589, des reconnaissances féodales de divers habitants du village de Nuzerolles, paroisse d'Anglards. Il avait épousé une fille de François II, baron de Salers et de Susanne de la Gâne, de laquelle vint :

Jacques de Tournemire, seigneur de Leybros, ne laissa de Françoise de Saint-Chamant, sa femme, qu'une fille unique mariée deux fois. 1^{er} en 1625, à Charles de Rillac, fils à Jean de Rillac, coseigneur de Pleaux, baron de Saint-Martin, de Nozières, de Saint-Paul et autres lieux, et de Catherine de Sédières ; 2^{ème} le 11 septembre 1633, avec Annet de Ferrières de Sauveboeuf, fils de Jean, gouverneur de Bordeaux et de dame Claude d'Escars. De cette union naquit Claude de Ferrières-Sauveboeuf, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1666.

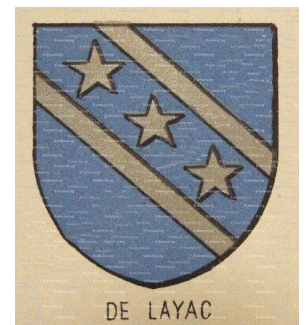
- Famille Layac

Naissance à Saint-Bonnet

- 1) Joseph de Baron de Layac le 21 juin 1693.
- 2) Antoine de Baron de Layac le 11 mars 1735.
- 3) Jean Eustache de Baron de Layac le 11 octobre 1731.
- 4) Marie Magdeleine de Baron de Layac le 9 juillet 1727.
- 5) Françoise de Baron de Layac le 6 octobre 1725.
- 6) François, fils de Jacques et d'Anne Layac le 19 ? 1731.
- 7) Marguerite Sarigues, fille de Jacques Sarigues et d'Anne Layac le 20 mai 1735.
- 8) Louise de Baron de Layac le 13 février 1746.
- 9) Pierre de Baron de Layac le 18 février 1776.
- 10) Jean de Baron de Layac le 30 juin 1774.
- 11) Louis de Baron de Layac le 30 juin 1774.
- 12) Jeanne de baron de Layac le 18 janvier 1773.
- 13) Marie-Jeanne de Baron de Layac le 24 septembre 1770.
- 14) Jean Rigal de Baron de layac le 16 mars 1769.
- 15) Marie de Baron de Layac le 7 janvier 1767.
- 16) Toinette de Baron de Layac le 27 juillet 1765.
- 17) Jeanne de Baron de Layac le 21 mai 1764.
- 18) Marie Layac de Marguerite Delzongles et de Jean Layac le 17 septembre 1849.
- 19) Pierre Alphonse Layac le 1^{er} décembre 1856.

Baptêmes de cette famille à saint-Bonnet

- 1) Catherine Delayac le 21 août 1633.
- 2) Delphine Delayac le 6 mai 1635.
- 3) Anthoinette de Layac le ? 1635.
- 4) Charles de Layac le ? 1638.
- 5) Jehan de Baron de Layac en 1661
- 6) Agnès de Baron de Layac le ? 1665.
- 7) Pierre de Layac en 1666.
- 8) Anne de Baron de Layac en 1679.
- 9) Anthoine Layac le 6 août 1686.
- 10) Géraud Layac le 11 mai 1688.
- 11) Margueritte Layac en 1689.
- 12) Jean de Baron de Layac en 1691.
- 13) Joseph de Baron de Layac en 1693.
- 14) Jean de Baron de Layac le 8 mars 1695.
- 15) Marguerite Layac le 24 mars 1696.
- 16) Jean Rigal, baron de Layac en 1722.
- 17) Antoine Layac le 11 mai 1722.
- 18) Françoise de Baron de Layac le 6 octobre 1725.
- 19) Magdeleine de Baron de Layac le 10 juillet 1727.
- 20) Antoine de baron de Layac le 8 mai 1735.
- 21) Hugues Layac en 1738.



- 22) Marguerite Layac en juillet 1740.
- 23) Layac Françoise le 29 décembre 1749.
- 24) Anne Layac le 22 août 1751.
- 25) Jean de Baron de Layac le 7 novembre 1760.
- 26) Catherine de Baron de Layac, fille de Jean de Boussac écuyer et Gabrielle de Plantadin en 1762.
- 27) Marie de Mathieu veuve de Jean (75 ans) le 8 juin 1763.
- 28) Jeanne de Layac, fille de Jean (4 mois) en 1764.
- 29) Toinette de Baron de Layac (15 mois) le 28 juillet 1765.
- 30) Jean Layac le 25 juillet 1766.
- 31) Gabrielle de Layac (4 ans) en 1766.
- 32) Marie de Layac le 18 janvier 1767.
- 33) Jean Rigal de Baron de Layac le 8 ? 1769.
- 34) Marijeanne de Layac le 25 septembre 1770.
- 35) Jeanne de Baron de Layac le 8 janvier 1773.
- 36) Jean de Baron de Layac le 18 février 1778.
- 37) Anne Baron de Layac ?
- 38) Mère d'Antoine et de Jean Layac (68 ans) le 22 décembre 1843.

Décès de cette famille à Saint-Bonnet

- 1) Joseph de baron de Layac le 29 août 1723.
- 2) Jean Rigal de Baron de Layac le 19 avril 1796.
- 3) Toinette de baron de Layac le 27 novembre 1766.
- 4) Jeanne de Baron de Layac le 14 septembre 1764.
- 5) François de Layac en 1638.
- 6) Anthonio Layac le 30 juin 1639.
- 7) Jeanne de Baron (24 ans) en 1689.
- 8) Jean de Baron de Layac (40 ans) en mars 1694.
- 9) Anne de Chazette (40 ans) le 25 janvier 1694.
- 10) Jean de Baron de Layac (40 ans) le 8 mars 1695.
- 11) Guinod Layac (45 ans) le 27 décembre 1698.
- 12) Jean de Baron de Layac (77 ans) le 22 juillet 1702.
- 13) Delphine Layac (72 ans) le 10 septembre 1706.
- 14) Guinot Layac (60 ans) le 20 février 1722.
- 15) Jean le Baron, décédé à Boussac, le 7 novembre 1760.
- 16) Marie de Mathieu (75 ans) veuve de Jean de Baron de Layac (75 ans) le 8 juin 1763.
- 17) Jeanne de Layac (4 mois) le 14 ? 1764.
- 18) Toinette de Layac (15 mois) le 27 novembre 1788.
- 19) Gabrielle de Layac (4 ans) le 17 ? 1766.
- 20) Joseph Baron de Layac, ancien curé le 23 décembre 1804.

Pierre de Sartriges, II^{ème} du nom, né le 15 octobre 1764, décédé, maire de la commune d'Anglards, le 18 juin 1823. Il avait épousé le 23 février 1808, Jeanne de Baron de Layac de Boussac, fille de messire Jean de Baron de Layac et de dame Gabrielle de Plantadis, Pierre II, n'a eu que deux filles

Jean de Baron, fils de Guillaume de Baron, marié par contrat du 9 janvier 1455 avec Antoinette de Sauterolles. Celui-ci descendait par divers degrés de Josserand de Baron, écuyer, mentionné dans les actes de 1374 et 1378. Cette famille subsistait en deux branches en 1666, celle des seigneurs de la Martre et de Bonnerencontre et celle des seigneurs de Layac. Leurs alliances sont avec les familles de Muslaurent, de Berne, de Courboulès, de Dienne, de Dourette, de Faure, du Vernet, de Douhet, etc....

LE TESTAMENT DU MARQUIS LOUIS DE FONTANGES DU CHAMBON 14 AVRIL 1785

Marie-Angélique de Fontanges conduite à la Cour de Versailles en 1676 devint la favorite de Louis XIV. Comblée de faveurs et de présents, le Roi la fit Duchesse avec une pension de cent mille livres (2,5 millions de francs en 1999) annuelles. Elle mourut à la cour en 1681, elle n'avait pas vingt ans, en laissant une fortune conséquente à sa famille, le Marquis Louis de Fontanges était un de ses descendants. Il fut déchu de ses droits lors de l'abolition des privilèges, le Chambon son château fut brûlé en 1793. Il mourut peu après.

Principaux points de son testament

- Donne à son épouse Baronne de Layac 150 livres (2830 frs en 1999) pour qu'elle puisse faire dire chaque jour durant l'an de son décès des messes pour le repos de son âme, par tel prêtre qu'il lui plaira.
- Donne à chacun de ses enfants légitimes: Jean Antoine son fils cadet, Juillette sa fille aînée, Louise Hélène sa fille cadette. La somme de vingt mille Livres (377 000 frs en 1999).
- Donne à son épouse au cas où elle serait enceinte à son décès de un ou deux enfants la somme de vingt mille Livres par enfant payable au posthume, donne à son épouse sa vie durant la légitime jouissance du revenu de sa terre et de sa baronnie de Fluviat d'une valeur de onze cent livres par année (20735 frs en 1999).
- Donne et lègue à Jeanne Bourzeix sa filleule et servante au présent château sa nourriture et son entretien sa vie durant tant en maladie qu'en santé et pendant le temps qu'elle sera en état de travailler et qu'elle restera vivante que des salaires lui soient payés (les miettes).
Note de l'auteur : la livre de l'époque est égale à 18,85 frs en 1999. Les honoraires perçus par le notaire (Jean-Baptiste Monanges) sont de 224 livres + la même somme pour l'enregistrement.

Testament de Jean-Baptiste Monanges notaire sus nommé en 1783 : donne à son épouse Marie Dellestable 150 livres pour faire donner des messes pour le repos de son âme et donne à sa nièce (il n'a pas d'héritier) la somme de 10 000 livres (188500 frs en 1999) à son décès ainsi que les revenus de son étude.

Testament de Leger Monange journalier à Chirac en 1786 : donne au curé de Chirac 10 livres pour dire des messes et donne à sa fille légitime et unique Catherine 700 livres (13000 frs 1999)



Marie Angélique de Scorailles de Roussille, duchesse de Fontanges, née en juillet 1661 et décédée le 28 juin 1681, était une favorite de Louis XIV. Âgée de 17 ans en 1679, elle tomba dans les bras du roi, alors âgé de 41 ans. Elle fut la dernière à ce titre dans la vie de Louis XIV, dans la mesure où la relation du roi avec Mme de Montespan était alors finissante et où Mme de Maintenon ne fut pas à proprement parler une favorite puisque le roi l'épousa.



On pense que M^{lle} de Fontanges naquit au [château de Cropières](#), dans le [Cantal](#). Elle décéda à l'[Abbaye de Port-Royal de Paris](#).

Service militaire

1793 Réquisition permanente sans limitation de durée
1802, durée 5 ans ; conscription par tirage au sort; remplacement autorisé
1818, durée 6 ans
1824, durée 8 ans
1832, durée 7 ans
1855, durée 7 ans, pas de remplacement, mais possibilité d'exonération contre 2500 francs
1868 durée 5 ans pour la moitié du contingent (par tirage au sort) et de 6 mois pour les autres. Remplacement autorisé.
1872 Service obligatoire et universel de 5 ans, remplacement supprimé
1889, durée 3 ans
1920, durée 1 an
1923, durée 18 mois
1935, durée 18 mois ou 2 ans
1945, durée 1 an ou 15 mois
1946, durée 1 an
1950, durée 18 mois, maintien sous les drapeaux jusqu'à 30 mois pendant la guerre d'Algérie
1959, durée 2 ans
1965, durée 16 mois
1969, durée 13 mois
1970, durée 12 mois
1991, durée 10 mois
2002 Disparition du service national



Coût de la vie sous le Régime français

La valeur de l'argent en France sous Louis XIII et Louis XIV et Louis XV
Différentes monnaies françaises à différentes époques

Écu, Louis, Livre tournois

1266 St-Louis (un denier à l'écu = 4,13 gr d'or fin ; une livre Tournois = 8,271 gr d'or fin)

1385 Charles V (crée un écu Couronné = 22 sous et 6 deniers = 4,08 gr d'or fin)

1419 Charles VI (crée l'écu Heaumé = 5,59 gr d'or fin = 30 sous)

1473 Louis XI revient à l'écu (3,68 gr d'or fin = 28 sous 4 deniers)

1577 l'écu (3,2 gr d'or fin = 60 sous)

1602 Henri IV rétablit le système Livre-sous et deniers Tournois (l'écu 3,2 gr d'or fin = 65 sous)

1615 Louis XIII porte l'écu à 75 sous

1641 Réforme monétaire le Louis remplace l'écu et l'écu d'argent

(dit Louis d'argent = 25 gr d'argent pur = 60 sous = 6,25 gr d'or fin)

1709 Louis XIV revient à la livre Tournois (1 livre tournois = 0,38 gr d'or fin)

1720 Louis XV (1 livretournois = 0,31 gr d'or fin)

1785 Louis XVI (1 livretournois = 0,29 gr d'or fin; 1 Livre = 4,45 gr d'argent pur)

Livre, Franc : 18 germinal An III (7/4/1795)

le Franc remplace la Livre (1 franc = 1 Livre 3 Deniers = 4,5 gr d'argent pur)

Le pouvoir d'achat sous Louis XIV (estimations) en 1709

1 livre = 1 franc = 20 sous

3 livres = 1 écu

10 livres = 1 pistole

24 livres = 1 louis d'or

1803 (17 germinal an XI) Double étalon

1 franc = 4,5 gr d'argent pur = 290,3225 mg d'or fin

1 dollar US = 5,182 franc; 1 livre sterling = 25,221 franc

Valeur du Franc Français de 1830 à 1990

Valeur d'un franc Français en 1803 égale plus ou moins 15,72 F valeur 1999

Je franc français (FRF) a été remplacé avec l'Euro (EUR) le 01 janvier 1999

Un EUR est équivalent à 6.55957 FRF



LE PAIN

Autrefois véritable base de la nourriture, le pain occupait une place quasi mythique dans notre société pauvre, constituée d'une forte majorité de ruralité.

Le pain revêtait une très forte valeur, car il était le travail des hommes et dans la croyance populaire, ne devait jamais être retourné sur la table. Bénéficiant d'une considération exceptionnelle, la corporation des boulangers était victime de l'autorité de l'État qui en 1863, imposait sur la vente des pains, une lourde taxe à rémunérer. Durant des siècles, les quantités alimentaires étaient et restaient longtemps la préoccupation majeure de la masse populaire.

L'approvisionnement des villes était un souci constant auquel devait faire face tous les boulangers. En campagne, les mauvaises récoltes, la diversité des intempéries, ajoutées à ces petits lopins de terre bien souvent insuffisants en superficie, obligeaient les paysans à s'approvisionner en ville. Au 20^{ème} siècle, le pain, la soupe et un peu de viande de porc constituaient les trois éléments essentiels de l'alimentation paysanne. En campagne, ce pain était fabriqué et conçu à base de céréales cultivées sur de petites exploitations morcelées. Au four du village, les pains nécessaires étaient cuits en fonction des consommations familiales. Lors des pénuries, des commerçants ambulants vont se déplacer dans les hameaux les plus isolés afin que chaque habitant puisse bénéficier du strict nécessaire qu'était cette base alimentaire. Autrefois, le pain était cuit, tous les huit ou quinze jours et entre chaque fournée, celui-ci durcissait ou se moisissait. Afin de pouvoir le consommer, le pain était trempé. Dans cette évolution constante et permanente, d'autres variétés plus agréables au goût, ne donnant aucun travail de fabrication étaient commercialisés. Le pain blanc était destiné à une catégorie sociale aisée, alors que le pain noir était réservé à une classe défavorisée. Mot d'ordre de bon nombre de revendications sociales, emblème spirituel, symbole d'opulence ou de misère, cet indicateur de santé devint très vite un acteur privilégié dans l'histoire. Bien souvent, pour les classes les plus démunies, les pénuries de pain n'étaient pas perçues comme une fatalité mais comme une injustice. Les Jacqueries dans les campagnes où les émeutes dans les villes étaient des revendications exprimées à cause des privations latentes et constantes de ce minimum alimentaire, qu'était un morceau de pain. Afin de restreindre ces aides alimentaires à l'égard des classes sociales défavorisées, la bourgeoisie et la noblesse aidées des gouvernements, attribuaient aux pauvres, une ardente obligation morale de responsabilité à l'égard de la collectivité. Ces situations étaient publiquement mises en avant afin de restreindre l'aide destinée à ces gens, victimes de pauvreté. Pas question, d'État providence, les pauvres devaient se prendre en charge car leur pain mangé se devait d'être gagné et non quémandé. La pauvreté était considérée, comme liée à leur comportement et secourir ainsi ces affamés amplifiait le phénomène. Le flot de

On attribue généralement l'invention du pain à levain aux Égyptiens, qui en auraient fait la découverte par hasard. De la pâte à pain sans levain (eau, lait et farine) aurait été oubliée, menant ainsi à la découverte du pain avec levain. Les anciens égyptiens plaçaient dans la tombe des provisions pour assurer au mort sa subsistance dans l'au-delà. Il y a quelques années, des scientifiques ont retrouvés des vestiges de pains dans les tombes, ceux-ci n'étaient pas abîmés malgré leur âge de plusieurs milliers d'années. Ils étaient de formes ovales et rebondis. Quelques années après les Égyptiens, les Grecques créent les métiers de boulanger et inventent plus de 70 variétés de pains. Le pain devient l'aliment des pauvres et même de la population entière.

pauvres devenant une menace pour les dignitaires, la mise en place dans l'urgence de quelques secours alimentaires venaient apaiser certaines tensions. L'attribution du pain, va devenir une institution, certains critères seront mis en place pour la répartition des rations.

Le pain qui se devait être une portion alimentaire suffisante à toutes les populations afin d'apaiser les contraintes va devenir l'une des motivations pour de futures révolutions.



LA GUERRE DU PAIN

Autour d'une boulangerie on trouve souvent une, deux... Parfois jusqu'à cinq supérettes. Pour les boulangeries traditionnelles, ces nouveaux concurrents sont un véritable problème. Selon Jean-Yves Boullier, boulanger, les supérettes vendent du pain sept jours sur sept, ce qui est interdit à Paris par un arrêté préfectoral. Pour faire face, il lui faudrait embaucher un salarié supplémentaire, ce qui reviendrait trop cher.

Deux fois plus de supérettes en 10 ans

D'autant que le nombre de ces supérettes a explosé au cours de ces dix dernières années : en 2005, elles étaient 300 à Paris, deux fois plus en 2015. Entre temps, le nombre de boulangeries a quant à lui diminué de 8%. Face aux arguments de cette concurrence, la solution de David Boubay, qui vient de reprendre la dernière boulangerie de son village, réside en une période de soldes le week-end et surtout du pain bio haut-de-gamme. Une niche pour ce David contre Goliath.



En 1793, la banalité (taxation) des moulins et des fours est abolie en France. En 1839, August Zang, un officier autrichien, commence à produire avec succès à Paris les petits pains à la fine croûte dorée que fabriquent déjà les autrichiens. Le règne de la viennoiserie commence. À Paris, la première boulangerie industrielle est créée en 1836. La même décennie voit également, l'apparition de la baguette. La consommation de pain frais se développe peu à peu, alors que le peuple avait l'habitude de manger jusque-là, du pain rassis.

En France, c'est la conquête de Jules César qui permet aux Gaulois de fabriquer du pain. À partir du VI^e siècle, des fours ont été construits, mais seuls les nobles pouvaient en posséder un. Ce four, dit « banal » était proche des moulins où la mouture était faite à l'aide de meules circulaires.

Il faut attendre le Moyen-Âge pour que la boulangerie devienne un métier. Elle fut d'abord organisée en corporation à partir du XIII^e siècle, mais il faut attendre la Révolution pour que l'on puisse parler de planification française.

À cette époque, le boulanger s'appelait « tamisier » ou « talmenier » car au début, il tamisait la farine.

LA FÊTE DES PAGIS (Yveline David)

On peut sans se tromper, avancer que la fête des Pagis remonte à la nuit des temps, puisqu'elle prend sa source avec l'arrivée des reliques de Saint-Mary à Mauriac en 1050.

La chapelle est alors érigée et héberge la chasse, chaque année de juin à septembre. Le dimanche précédent, son retour au monastère Saint-Pierre, les paysans s'y rassemblent, ce qui donne son nom à la fête. Issu du mot latin paganerum, le terme pagis est un dérivé de l'occitan « Lou país » qui signifie pays. On connaît le déroulement de la fête, avant la Révolution grâce aux écrits laissés par le poète François de Murat (1766-1838), qui évoque la grande messe et la course de chevaux. Pour l'occasion, chaque année, un roi et une reine président l'évènement.

Cette royauté rustique n'était ni héréditaire, ni élective, écrit le poète. Elle était mise, tous les ans aux enchères par les religieux bénédictins qui l'adjugeaient au plus offrant et dernier enchérisseur. Ils doivent par ailleurs acheter un cierge chacun et ses rubans. Ceux-ci font l'objet d'une course à l'issue de laquelle chaque souverain à son vainqueur.

L'arrivée à la chapelle sonne l'heure de la course à l'Enseigne, bannière brandie par le vainqueur de l'année précédente. Le premier des coureurs qui parvient à la toucher gagne et peut pendant un an, la porter lors des processions, des bénédictions. S'ensuit, un cortège autour de la chapelle puis la grand-messe.

La fête des Pagis prend fin en même temps que le monastère en 1792. Il faut attendre la rénovation de la chapelle entreprise en 1865 par le père Serre pour qu'elle renaisse. La tradition reprend donc et continue jusqu'à la guerre de 1939-1945, subissant néanmoins quelques modifications. Si le centre de la fête reste toujours autour du Puy Saint-Mary, ses prolongements se vivent dans les villages et les Pagis se réunissent à Trébiac, Chambres, Cruzit-haut.

Après la guerre, la procession prend une allure quelque peu différente sous l'impulsion de l'archiprêtre Besse. Il avait créé un groupe de jeunesse agricole catholique, se souvient René Roche. Nous partions en procession depuis la basilique et portions en offrande à la chapelle les fruits de la terre. Les garçons vêtus de chemisettes blanches et les filles de costumes auvergnats transportent fromages, gerbes de blé, légumes et autres fruits en chantant les cantiques louant le saint.

Évènement religieux devenu populaire, il retrouve son caractère d'antan vers 1980, quand la famille Héliès-Gély obtient qu'une messe en plein air soit prononcée devant la croix sur le coudert. Plus aucune messe n'est dite dans la vieille chapelle qui continue à dominer Mauriac. Seule la fête du Puy Saint-Mary, le 8 juin, attire encore la population à ses pieds.

La chapelle Saint-Mary a vraisemblablement été construite par les moines du monastère après l'arrivée des reliques du saint (en 1050, selon certaines sources, trois siècles plus tôt selon d'autres).

DANS LES PAS DE SAINT-MARY (Georges Grimal)

Aujourd'hui, personne ne s'étonne du nom de cette montagne, pourtant ce site labellisé « Grand Site de France », depuis 2012 détient le titre du plus grand stratovolcan d'Europe. Les noms de nos montagnes ne sont que l'algorithme de plusieurs paramètres, une histoire, un lieu.

Il y a bien longtemps, Mary était un juif qui s'est converti au christianisme. Il va être choisi par l'évêque de Clermont, Saint-Austremoine pour répandre la bonne parole. Il christianise les dolmens et les menhirs. Son aura va grandir au point de devenir un saint. En l'an 289, Mary rend l'âme et ses reliques seront conservées dans la petite église de Saint-Mary-le-Cros, canton de Massiac. Quelques décennies plus tard, Hermengarde d'Apchon, trouvant le lieu isolé et difficilement accessible, « emprunte les reliques » et les transporte, pour les installer dans l'église de Mauriac.

Cercueil de saint-Mary



Vie de saint-Mary

Le Mont Journal (1183m), est à l'origine de la légende et de l'histoire de Marus, juif romain qui deviendra Mary, évangéliste de la Haute-Auvergne. Les Celtes édifièrent un sanctuaire sur la plateforme du sommet, dédié au dieu de la lumière : Lug qui deviendra Jupiter. Saint-Mary ordonna la démolition de ce temple. C'est vers le III^e siècle, que Saint-Austremoine (Stremonius), premier évêque de Clermont (Augustonementum) enverra Mary et ses disciples évangéliser ce lieu païen.

Saint-Mary va sagement s'imposer, d'abord en tant qu'homme, savant et manuel (maçon, potier, guérisseur), puis penseur et prédicateur, il parcourra toute la région avec son évangile et sa croix. À partir de son oratoire, au pied du Mont-Journal, il prêchera l'évangile devant des foules de plus en plus nombreuses.

Vers l'an 285, il prend la décision de s'éloigner du monde et de vivre en ermite. Au printemps de l'an 289, il sent que sa fin est proche et demande de prévenir Austremon, son ami de toujours. Alors vieux et exténué, il se tient sur le Mont-Journal, il s'assoit sur un rocher, lance d'un côté la truelle et de l'autre son marteau. Le premier point de chute deviendra Saint-Mary le Plain, le deuxième deviendra Saint-Mary le Cros. En se relevant, il s'appuie lourdement sur ses bras pour se relever, Mary laisse la marque de ses doigts dans le rocher. Cet endroit dénommé « chaire de Saint-Mary », gardera le pouvoir de guérir les maux de reins.

Deux villages portent son nom, entre Saint-Flour et Massiac, Saint-Mary le Plain et Saint-Mary le Cros. Nous connaissons la vie de ce saint par un manuscrit du XII^e ou XIII^e siècle provenant du monastère de Mauriac et conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Clermont-Ferrand.

À Mauriac, dès le Haut-Moyen-Âge, Saint-Mary jouit d'une grande ferveur auprès des populations. En 1050, l'épouse du comte Bertrand 1^{er}, Ermangarde d'Apchon, dite la dame de Massiac, connaît parfaitement le site de St-Mary le Cros et se rend régulièrement en pèlerinage sur la tombe du saint. Elle trouve que le lieu est isolé, d'un accès difficile et qu'il convient mal à la réputation d'un tel homme.

À cette époque, la ville de Mauriac avec son monastère décide l'édification d'une basilique qui rendrait hommage à la fois à Théodechilde et à Notre-Dame des Miracles. Pour qu'une telle réalisation soit connue et puisse être consacrée, il faut qu'elle contienne les reliques d'un saint.

Le 9 juin 1050, Ermangarde et son escorte pénètrent dans le sanctuaire et volent les reliques de St-Mary. Le précieux trésor est placé sur le dos d'un mulet. La troupe prend la direction de Ferrières. L'opération n'aura duré que quelques minutes. Après une nuit de repos au château d'Apchon, la troupe prend la direction de Mauriac. De Saint-Mary le Cros à Mauriac, le chemin est long mais surtout difficile car il faut longer les flancs d'une montagne après avoir contourné la Rhue de Cheylade et passer à flanc de montagne pour rejoindre le plateau. Nous sommes en juin, çà et là

substituent encore quelques congères. Le chemin étroit taillé sur le versant est encombré d'éboulis résultant de la fonte des neiges. Tout devant le baudet, chargé de son précieux et saint fardeau glisse, s'entrave et chute dans l'impressionnant abîme.

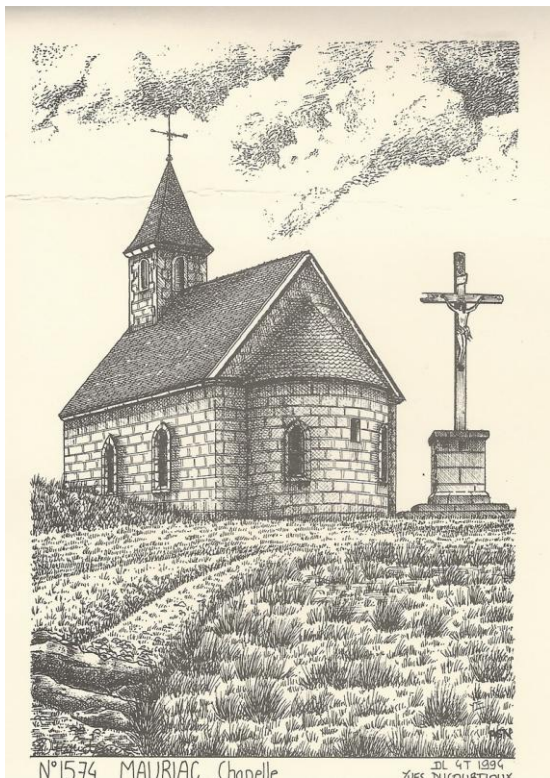
La comtesse regarde avec effroi, le bourricot qui ne cesse de débouler la pente. Tout au fond, l'animal à peine visible reste immobile. La dame pleure, ses objectifs sont anéantis. Mais, au bout de quelques minutes, l'âne revient à lui, se met à bouger puis se remet sur ses pattes. Il reprend non sans mal, la remontée du précipice avec son précieux chargement intact. C'est un miracle et dans les heures qui suivirent, l'événement fut relaté dans toute la contrée.

Plus tard, pour immortaliser ce moment, on donnera à cette montagne le nom de Puy de Mary. Après les lois de 1905, sur la laïcité, on mettra un trait d'union afin d'éviter toute connotation religieuse.

- La relique en forme de bras du XV^e siècle, contient des morceaux de tête, du bras droit et d'autres os de S^t Mary confesseur, apôtre de l'Auvergne.



Le larcin d’Ermengarde qu’on appellera le « transfert des reliques » sera considéré comme une œuvre divine. Les Mauriacois célèbrent St-Mary avec une grande ferveur et construisent une petite chapelle sur le Puy-Saint-Mary ; chaque 8 juin, on y montait les reliques en grande procession et qui devint au cours des années, une véritable fête. En septembre les reliques regagnent la basilique.

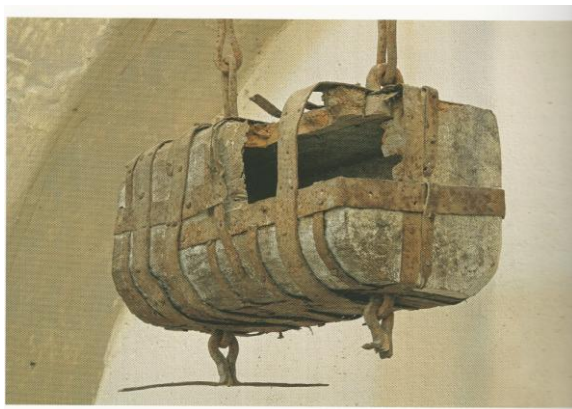


Avec l’épisode du vol des reliques, nous faisons un bond de plusieurs siècles dans l’histoire et on se retrouve aux jalousies fréquentes entre paroisses. À Saint-Mary le Cros, on semble ne pas se remettre du vol, on se sent presque coupable ou responsable de l’acte d’Emengarde, un immense sentiment d’infériorité par rapport à Mauriac s’est emparé des habitants comme s’ils n’étaient pas dignes de l’histoire du saint.

À la Révolution, la chapelle avait été en partie ruinée et transformée en taverne. L’abbé Serre qui fonda en son temps la congrégation des Petites-Sœurs des Malades, publia en 1860, une brochure conviant ses compatriotes à relever l’édifice. En 1865, une chapelle ogivale y fut élevée avec un clocher à la toiture élancée vers les cieux.

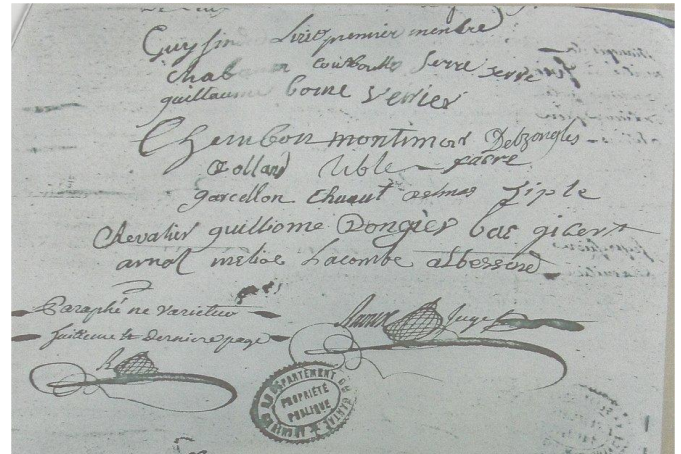
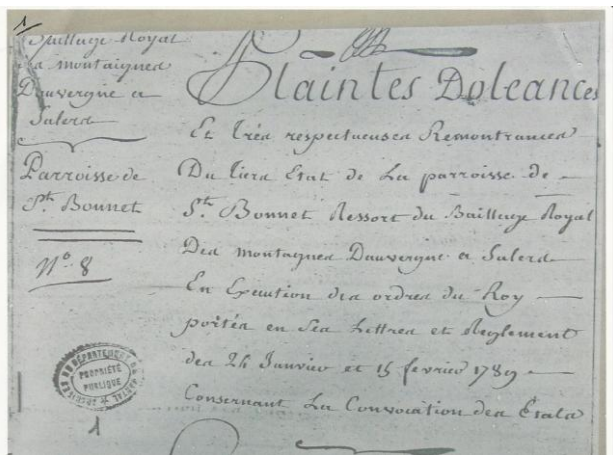
Une version moins « exotique » est désormais à prendre en compte. Le livre de Marc-Yvon Duval et Pierre Moulrier replace l’histoire dans un autre contexte avec sa chronologie.

Austreinoine arrive en Auvergne et envoie saint Mary dans le Cantal. Un manuscrit écrit par Jean Bolland (XVII^e siècle) révèle l’histoire de nos différents saints. Austreinoine est chargé d’évangéliser l’Auvergne vers 250 avec le prêtre Nectère (Nectarius) ; le très honnête Ursin et le diacre Mamet, il n’est pas question de Mary. D’ailleurs, notre historien auvergnat Grégoire de Tours, n’évoque pas Saint-Mary. Différents indices nous font penser que Saint-Mary a dû vivre à la fin du VI^e siècle, donc il est impossible que nos deux saints se soient rencontrés. Si l’existence de Mary n’est pas contestée, ses miracles restent un renseignement qu’il convient d’accueillir avec prudence.



Chasse de Saint-Mary qui fut dévalisée par les soldats d’Emmangarde

DOLÉANCES DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET PAR LE TIERS ÉTAT



Le tiers état désigne les députés qui représentent les villes privilégiées. En province, les états provinciaux et généraux sont des assemblées purement fiscales dont la fonction est de voter l'impôt et d'en décider la répartition entre les différentes circonscriptions administratives.

Le manuscrit ci-dessus présente les plaintes et doléances de la commune de Saint-Bonnet, écrit et signé par les représentants de la population de Saint-Bonnet.

Ci-dessous, une partie du texte qui date du 11 mars 1789.

« Le tiers état de S^t Bonnet n'a pas moins de reconnaissance pour sa majesté d'avoir conservé à la haute auvergne la convocation particulière et distincte des habitants de la Basse auvergne et pour tant d'autres bienfaits que sa majesté a exercés sur le tiers état de son royaume, celui de la paroisse de S^t Bonnet demande à sa majesté de lui permettre d'en faire et à très humble et très respectueux remerciement. En suppliant, sa majesté de vouloir bien avoir égard aux plaintes et doléances suivantes :

L'assemblée de la ville de Salers qui a le même intérêt que la paroisse de S^t Bonnet dont elle est limitrophe ne manquera pas de représenter son cahier les objets qui peuvent intéresser les besoins de l'état. La réforme des abus, les agissements d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prospérité du royaume. Le tiers état de S^t Bonnet se contentera en adhérant aux mêmes doléances de la ville de Salers, mais ajoutera quelques réflexions utiles à la paroisse de S^t Bonnet.

- Art 1^{er}

Il n'est point de paroisse ou il n'y ait plus de noblesse ou privilèges que dans la paroisse de S^t Bonnet, dans laquelle, les domaines considérables que la majeure partie font valoir pour eux-mêmes afin de soustraire aux impositions que les autres habitants sont obligés de supporter. Le tiers état réclame de la bonté de sa majesté et de la justice des deux premiers ordres, la cessation de cet abus en faisant contribuer tous les propriétaires de tous ordres à supporter les impositions en proportion de leurs propriétés.

-Art 2^e

Il a été toujours renommé que cette partie de la haute auvergne, notamment la paroisse de S^t Bonnet à été surchargée d'imposition. On en attribue la cause principalement à ce que les habitants de la Basse auvergne ont du insensiblement parvenir à faire refluer sur la Haute auvergne au moins, la moitié de leurs impositions. La preuve de la surcharge de la Haute auvergne est évidente de dire notamment de ce que 1° Les propriétaires ne pouvant vivre du revenu de leurs biens sont obligés d'abandonner leurs familles et de s'expatrier hors province et même en Espagne. 2° Plusieurs de ceux qui ne s'expatrient pas sont obligés d'abandonner leurs biens aux consuls et d'autres qui uniquement occupés à la culture de leur bien et nonobstant leur bonne conduite sont obligés de contracter des dettes passives qui absorbent la valeur de leur bien, devenu propriété de leur créancier.

-Art 3^e

On fait supporter encore à cette paroisse une forme considérable pour la contribution à la corvée des chemins royaux. Il seroit possible d'amoindrir cet impôt en général surtout si l'on fait attention qu'on ne voit que l'emploi d'une mince partie de cette imposition soit modérée et proportionnée à celle de la Basse auvergne et que l'employ s'en fasse sur les chemins royaux et autres avoisinant la paroisse.

-Art 4^e

Le produit de cette paroisse est en pâturages, bestiaux et fromages. Il est renommé qu'il faut la moitié de ce produit pour payer leurs domestiques devenu rares et fort couteux à cause de l'émigration qui se multiplient et dont il serait urgent d'arrêter le cours pour ne point laisser leur bien inculte que sur l'autre moitié, il faut payer les impositions royales, des seigneurs et prieur curé, en sorte qu'il ne reste qu'une mince portion de ce produit aux propriétaires pour vivre et faire vivre sa famille.

Il est un déficit considérable dans le canton en ce qu'il ne produit pas le huitième partie du grain nécessaire pour l'année n'ayant presque pas de terres à labourer et encore même récolte ainsi que celle du foin est très sujette à différents problèmes, par les gelées fréquentes et par le temps des neiges et vents impétueux.

La maladie et la mortalité des bestiaux qui ruinent différentes familles. Il serait intéressant d'avoir dans le canton, un élève de l'école vétérinaire pour arrêter une partie de ces malheurs.

-Art 7^e

Les bâtiments se trouvant exposés obligent le propriétaire à des réparations fréquentes, fort couteuses qui lui font une autre charge annuelle, ainsi que le manque de bois pour les meubles ou outils d'agriculture, ou pour bruler. Cette paroisse s'en trouvant dépourvue.

-Art 8^e

Pour hiverner les bestiaux qu'on a estivés dans les parages, on est obligé d'acheter la moitié du foin dans les paroisses étrangères. Le reste se recueille que par moitié dans sur les terres.

-Art 9^e

L'éprouvant du tirage de la milice est encore des causes des émigrations dans la classe du journalier, il seroit donc utile de supprimer cette espèce de troupe, sans talent à charge de la province et n'étant d'aucune utilité.

-Art 10^e

Cette paroisse désirerait encore un Baillage plus proche, il seroit bien qu'il siége en la ville de salers. Ce qu'on éviterait un degré de juridiction reconnaît d'ailleurs que le siège est à faire à Salers pour la grande commodité de tous les justifiâbles.

Fait et arrêté le présent cahier de doléances en assemblée générale du tiers état de la paroisse de S^t Bonnet, le 11 mars de l'an 1789.

Ont signés : Guy ? ; Chaba ? ; Courboulès ; Serre ; Guillaume ; Borne ; Séries ; Chambon ; Montimar ; Delzongles ; Rolland ; Tibble ; Fabre ; Gilbert ; Lac ; Garcelon ; Chanut ; Demas ; Tiple ; Chevalier ; Rongier ; Arnal ; Méleix ; Lacombe ; Albessere.

Nous députés soussignés, désirons qu'il nous a été justement recommandé et même d'effendue dans l'assemblée de notre paroisse de S^t Bonnet, le jour du 11 mars 1789, n'y consenti à aucune augmentation d'impôt sans que la nécessité n'en ait été reconnue par le tiers état de tout le royaume et qu'il n'ait été préalablement fait droit sur toutes les autres doléances de la haute auvergne de la réformation des abus ».

Signatures de *Lizet* et de *Chabanon*



LE CATHARISME

LA CROISADE DES ALBIGEOIS (1209-1229)

Le catharisme du grec Katharos qui veut dire « pur » désigne un mouvement religieux proche du catholicisme qui connu son apogée en Europe occidentale à la fin du XII^e siècle. Cette religion résulte de deux courants de pensée : le manichéisme et le bogomilisme¹.

Dans le pays qui deviendra plus tard le Languedoc, la vie dans son ensemble est différente de celle de l'Europe. À l'époque, les terres du midi constituaient une série de royaumes très puissants qui échappaient à l'autorité royale. Alors que le nord de la France souffrait de troubles et de misère, les villes du sud étaient peuplées, riches et organisées. Toulouse était alors la 3^{ème} ville d'Europe. Enfin, aux yeux de l'Eglise le catharisme constituait une force morale, politique qui concurrençait dangereusement son influence. La vie sociale intégrait déjà des assemblées de citoyens, le servage² n'était pas en vigueur avec un esprit de tolérance assez remarquable qui permit à nombre de communautés rejetées dans d'autres pays de vivre sans contrainte. Sur le plan politique, l'autorité est représentée par le comte de Toulouse, Raymond VI de Toulouse qui deviendra gênant pour le roi de France. Le catharisme est une religion mettant la priorité sur l'aspect spirituel, rejetant certaines superstitions et coutumes locales destiné à rendre une population solidaire du clergé. Le renoncement aux valeurs matérielles, la richesse donnent aux Parfaits³, l'image d'hommes et de femmes qui ne gèrent aucune fortune. Les dons et héritages sont mis à la disposition de l'ensemble de la communauté cathare. À l'inverse l'Eglise catholique fait payer les sacrements délivrés et prélève des impôts⁴.

Dès 1172, l'archevêque de Narbonne, Pont d'Arzac lança un cri d'alarme et en appela au pape Innocent III et au roi Louis VII à lutter contre l'hérésie cathare. Raymond V⁵, comte de Toulouse envoie une lettre dénonçant cette hérésie à l'ordre de Cîteaux. Ainsi le concile de Latran en 1179 frappe d'hérésie le monde cathare. Le pape Innocent III envoie d'abord des prélats et des prêcheurs pour convertir la population. C'est un échec, le clergé local n'accorde aucun soutien aux dominicains qui viennent porter « la bonne parole ». Le pape dépêche alors un prélat, Pierre de Castelnau mais Raymond VI de Toulouse refuse de l'entendre. Pour cette action il sera excommunié. Le 15 janvier 1208, à Saint-Gilles, alors qu'il traverse le Rhône pour rejoindre le pape, Castelnau sera assassiné par un inconnu⁶.

La réaction d'Innocent III est immédiate. Il appelle le roi de France Philippe Auguste à participer militairement à l'invasion du sud de la France pour éliminer l'hérésie cathare, on nommera cette opération « **LA CROISADE DES ALBIGEOIS** ».

Le roi n'ayant pas les moyens financiers ne participera pas physiquement aux combats⁷, mais le pape réunit par l'intermédiaire du nouveau prélat Arnaud Amalric près de 300 000 barons et chevaliers⁸.

- 1) Mani, né en 216 en Babylonie ; la secte bogomile venant de Bulgarie pénètre en France via la Russie. La pensée primordiale (le dualisme) était l'opposition entre le bien et le mal.
- 2) du latin esclavage 3) cathare ayant été baptisé par son Eglise 4) les évêques étaient de riches propriétaires 5) La famille de Toulouse va jouer sur les deux tableaux 6) cet inconnu a été soupçonné de faire partie de la suite de Raymond VI 7) il va peser de tout son pouvoir politique pour rassembler le maximum de comtes qui lutteront contre les cathares 8) Les croisés se battraient dans le cadre de l'Ost (service militaire de 40 jours).

Petite chronologie des faits :

- 1167, Concile de Saint Félix de Caraman. Création des quatre premiers évêques cathares.
- 1179, Alexandre III ouvrit le 3^{ème} concile de Latran qui donnera comme nouvelles directives, la réduction du train de vie de certains religieux avec l'interdiction formelle le cumul des charges et le trafic des fonctions sacerdotales.
- 1198, avènement du pape Innocent III
- 1208, assassinat du légat pontifical Pierre de Castelnau.
- 1209, début de la croisade.
- 1218, mort de Simon de Montfort au siège de Toulouse.
- 1229, fin de la croisade des Albigeois.
- 1244, bûcher de Montségur
- 1255, fin de la lutte avec la prise de Quéribus.

Le gros de l'armée part de Lyon, soumet Valence, traverse le Rhône à Beaucaire, évite Montpellier et se dirige sur Béziers, fief de Trencavel, comte de Carcassonne. Raymond VI va guider les croisés et se montrer fort utile sur les terres de son neveu. Béziers refusera de livrer les hérétiques. Grâce aux ribauds⁹, les troupes vont pénétrer dans Béziers.

C'est au cours de cette tuerie, qu'un capitaine aurait demandé à Arnaud Amaury, comment reconnaître les hérétiques dans toute cette population. Il aurait répondu : « **Tuez les tous, Dieu reconnaitra les siens !** ». Le bilan sera très lourd, les historiens s'accordent sur le nombre de 20 000 morts¹⁰.

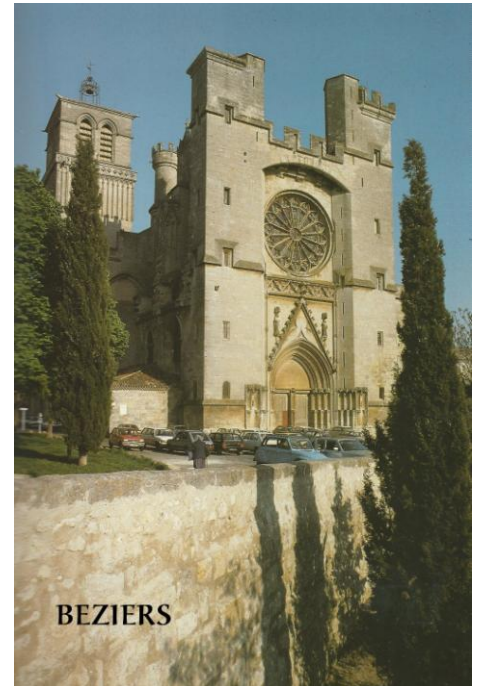
Emportés par cette victoire facile, les croisés attaquent Carcassonne le 3 août 1209. Après quelques jours de combat, l'eau commença à manquer. La ville n'ayant plus de chef, à bout de forces et de ressources se rendra sans condition. L'histoire raconte que Trencavel¹¹ va négocier sa reddition le 15 août mais il sera fait prisonnier et rendra son âme à Dieu le 10 novembre 1209 pour cause de dysenterie.

Les différents protagonistes de ce conflit

- Raymond VI de Toulouse (1156- 1223)
- Raymond VII de Toulouse (1197-1249)
- Simon de Montfort (1150-1218)
- Amaury V (1192-1241)
- Raymond Roger Trencavel (1185-1209)
- Raymond II Trencavel (1204-1263)
- Philippe II Auguste (1187-1226)
- Innocent III, Giovanni Lotario (1160-1216)
- Arnaud Amaury, abbé de Cîteaux (? – 1225)
- Louis VIII roi de France
- Louis IX roi de France

9) infanterie légère, très rapide à l'avant de la chevalerie. 10)

Ce chiffre est discutable, certains parlent de plus de 100 000 morts.11) Il sera le dernier vicomte occitan de Carcassonne, Béziers, Albi et Razès.



Le dernier bastion qui ferme la ligne de défense à l'est, le château de Quéribus, dernier refuge des cathares qui rendit sans combatte en 1256.

L'inquisition

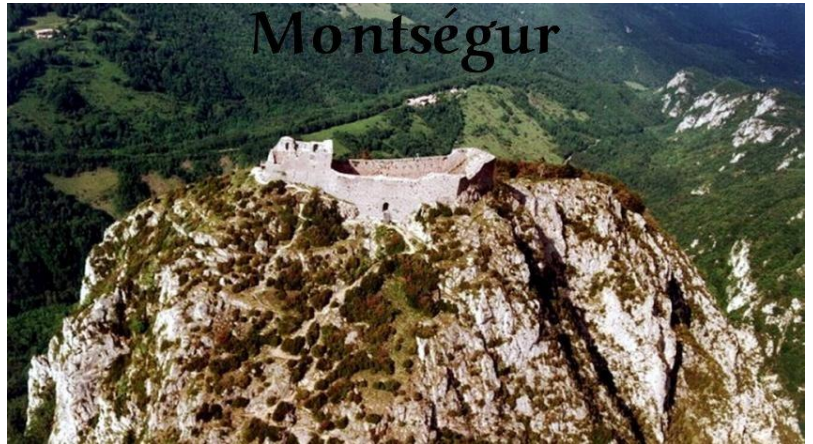
Le pape sait très bien qu'en dépit d'un calme militaire apparent, les foyers hérétiques ne sont pas détruits. Comment annihiler définitivement l'hérésie et ainsi rétablir dans sa totalité l'autorité du roi et du pape ?

Cette ambitieuse tâche sera du ressort de l'inquisition décrétée par le pape Grégoire IX en 1233. Les inquisiteurs parcourent les campagnes et les villes interrogeant, recueillant les confessions des habitants, encourageant les délations, scrutant avec soin tous les comportements suspects et les paroles prononcées. L'inquisition se dote d'un tribunal géré par les dominicains et les Franciscains devenus fous dans le pouvoir illimité que leur donne le pape.

Le 28 avril 1242, deux inquisiteurs qui passent la nuit à Avignonet au nord-ouest de Castelnaudary sont massacrés par des chevaliers de leurs terres. La réaction des croisés est immédiate, le siège de Montségur où sont retranchés les derniers cathares est envahi, 215 personnes seront brûlées vivantes le 16 mars 1244.

Quand l'inquisiteur se présente en un lieu favorable à l'hérésie, il ouvre

officiellement une enquête. Celle-ci commence par un prêche devant l'ensemble des habitants. Il publie un « édit de foi » les invitant à dénoncer les hérétiques. Les suspects sont parfois mis au secret pendant plusieurs jours et privés de nourriture. Ils sont avertis qu'ils pourront bénéficier de la clémence des juges à condition de se repentir et de dénoncer leur entourage. La méthode est efficace,



chacun ayant à cœur de sauver sa peau, on n'hésite pas de charger son voisin, sa famille. En plus, à partir de 1252, la torture est autorisée mais elle ne doit être pratiquée que s'il y a au moins deux indices d'hérésie. Dès le siècle suivant, l'inquisition pontificale tombe en désuétude et dans les pays comme la France, c'est aux tribunaux séculiers qu'il revient désormais de juger les éventuels hérétiques. Elle sera abolie en Espagne définitivement en 1834, on lui attribue dans le monde hispanique environ 30 000 condamnations à mort, c'est le nombre de victimes de la guillotine pendant la Révolution française.

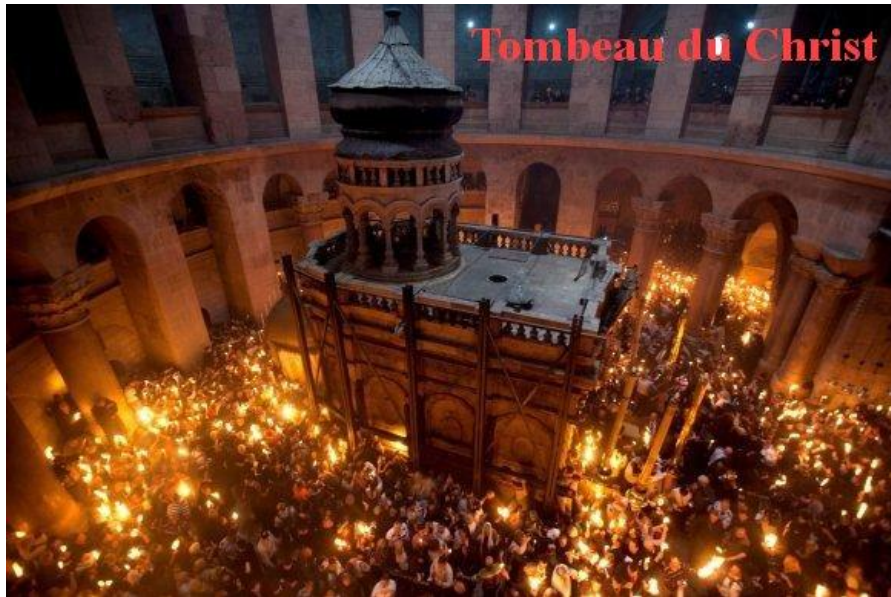


Bibliographie : Histoire des cathares, Michel Roquebert – Les Albigeois, Albert Réville – Pays cathare, Georges Serrus – Internet.

LES TEMPLIERS

L'histoire des Templiers remonte dans la nuit des temps. Il y a bien longtemps Jésus-Christ crucifié puis inhumé dans le calvaire du Mont Golgotha deviendra un lieu saint et cause de bien des conflits.

Cette colline, initialement extérieure à toute cité sera englobée dans la nouvelle Jérusalem grâce à Agrippa 1^{er} qui construira le dernier rempart intégrant le sanctuaire. Avant le IV^e siècle, aucun lieu de culte n'est historiquement attesté, c'est l'empereur Constantin vers 326 qui recouvre le site antique par une église. Elle deviendra l'église du Saint Sépulcre. Elle abrite le tombeau du Christ, il est protégé par un édicule¹ et ce lieu reçoit depuis le X^e siècle des millions de pèlerins.



L'édifice fut détruit en 614 par les Perses, par un tremblement de terre en 746, par les égyptiens en 969, mais ce n'est qu'en 1009 que le calife Al-Hakim Bi Amr Allah qui détruisit complètement le bâtiment va déclencher une réaction côté Occident.

En 1095, le pape Urbain II demande à tous les chrétiens de libérer le Saint Sépulcre. Le 27 novembre 1095, au concile de Clermont, il promet la rémission des péchés à ceux qui participeront à la croisade et qui ne reviendront pas.



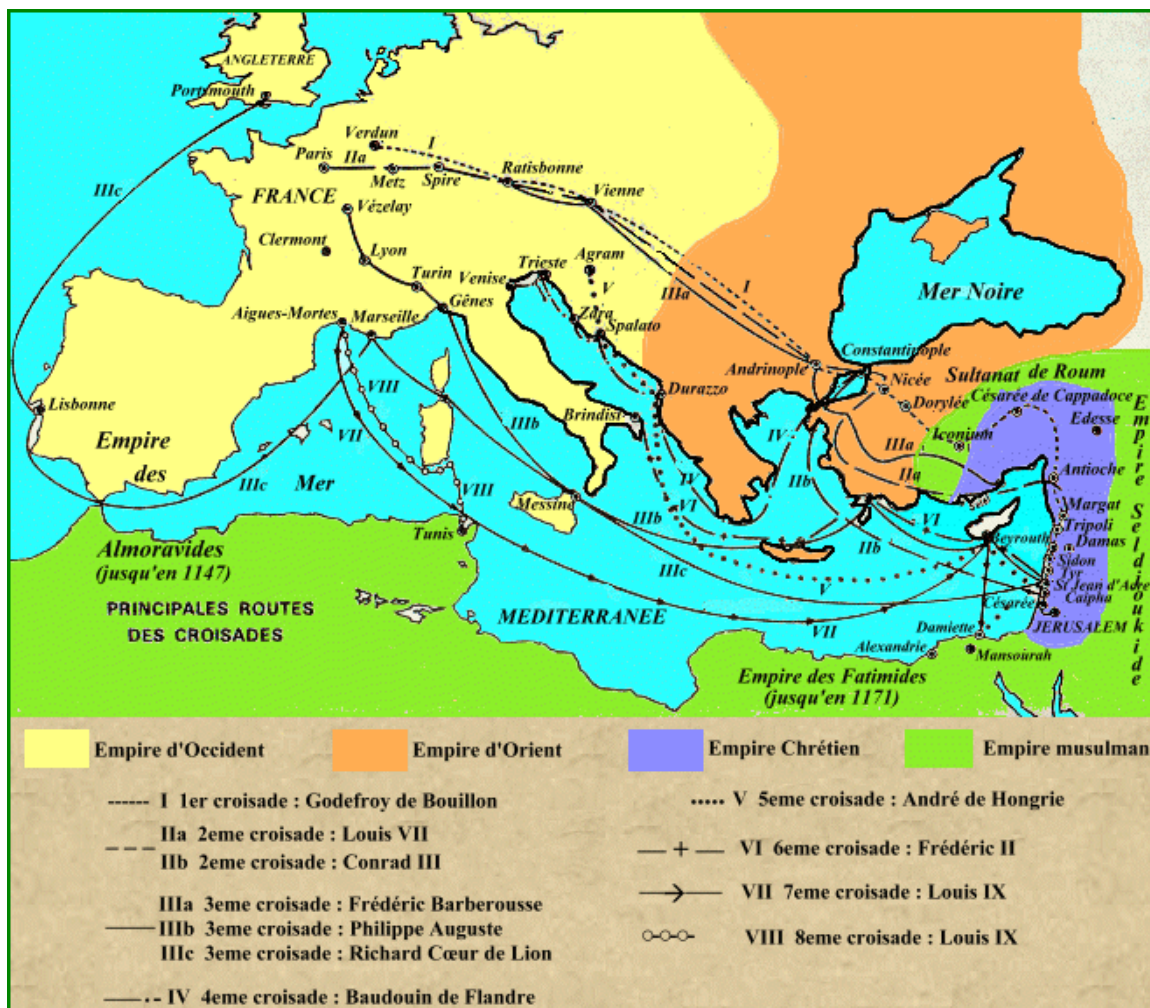
Subjugués par la prédication, 15 000 personnes vont suivre Pierre l'Ermite. Cette croisade eut alors comme cri de ralliement « Dieu le veut » et tous les participants furent marqués par le signe de la croix, devenant ainsi des croisés. La route vers l'Orient sera une véritable hécatombe, la plupart des pèlerins périront sous les coups des Bulgares et Turques. Ce n'est que le 15 août 1096, que débute la première croisade officielle avec quatre puissantes armées, composées de Lorrains, d'Allemands, Français du Nord, Français du Midi, Normands de Sicile.

1) Petite construction



En Décembre 1096, les premières troupes atteignent Constantinople (Istanbul), capitale de l'Empire byzantin². Elles seront rejointes par les autres armées au mois de mai 1097. Le 19 juin commence le siège de Nicée³. Les Turcs assiégés se rendent à l'empereur byzantin Alexis 1^{er}, évitant ainsi le pillage de la cité.

Jérusalem est prise le 15 juillet 1099, le 20 juillet Godefroy de Bouillon est proclamé « avoué du Saint Sépulcre ». En 1150, Albert d'Aix écrivait que Godefroy, sortit pieds nus hors des murailles, il se présenta devant le sépulcre prononçant des prières, chantant les louanges de Dieu.



Le chroniqueur Guillaume de Tyr rapporte la reconstruction du Saint Sépulcre au milieu du XIII^e siècle. Les croisés rénoverent l'église, agrandissant le modeste édifice pour en faire une vaste basilique de style romano-gothique. L'inauguration eut lieu le 15 juillet 1149, date symbolique de la prise de Jérusalem par les croisés 50 ans plus tôt.

2) Aujourd'hui, la Turquie 3) Nicée : fondée en 300 av.J.-C., au nord-ouest de l'Anatolie



L'écho du succès de la première croisade se répandit à travers tout l'Occident et les fidèles sont de plus en plus nombreux à prendre le chemin de Jérusalem.

Pour assurer la sécurité, des pèlerins venant d'Occident, l'ordre de l'Hôpital reconnu dès 1113 fut chargé de créer une milice du Christ qui s'occuperait de la protection de tous sur le trajet vers Jérusalem. C'est ainsi que naquit l'Ordre du Temple. Il fut créé lors du concile de Troyes le 13 janvier 1129 et porta le nom « de pauvres chevaliers du Christ et du Temple de Salomon ». Le roi Baudouin II leur octroya une partie de son palais de Jérusalem qui était appelé à tort « temple de Salomon ». Cet endroit donna le nom de chevaliers du Temple ou de **Templiers** aux occupants. D'abord localisée cette protection s'étendit sur tout le

parcours des fidèles. Les commanderies fleurissent en Europe et au proche Orient. Lorsque le fondateur de l'Ordre, Hugues de Payns, meurt en 1136, c'est le sénéchal Robert de Craon qui est élu comme Maître. Il va confirmer, augmenter les privilèges accordés aux Templiers. Le pape octroie des avantages au détriment du clergé. Les frères du Temple possèdent leurs églises et cimetières. Au XIII^e siècle, l'Ordre est le plus important propriétaire foncier de la chrétienté. Le 27 avril 1147, le pape Eugène III accorde le port de la croix rouge sur l'épaule gauche et sur la poitrine.

Le 28 mai 1291, les croisés perdent la ville de Saint-d'Acre. À l'issue d'un siège sanglant, les chrétiens furent obligés de quitter la Terre sainte et tous les ordres religieux n'échappèrent pas à cet exode. La maîtrise de l'ordre fut déplacée à Chypre. Ainsi, la perte de Jérusalem posa la question de l'utilité des Templiers. Dès 1274, au deuxième concile de Lyon, ils durent produire un mémoire pour justifier leur existence. Au même moment une querelle oppose le roi de France Philippe le Bel au pape Boniface VIII, ce dernier ayant affirmé la supériorité du pouvoir pontifical sur le pouvoir temporel des rois.

En Angleterre, la situation ressemble à celle vécue en France. Les templiers perdent la faveur royale avec Edouard 1^{er} (1270-1307) qui s'empare des coffres de particuliers confiés au Temple, ce sera un véritable hold-up.

En Espagne, les privilèges sont supprimés et des redevances sont exigées.

L'archevêque Guillaume de Tyr rédige un ouvrage dès 1167 qui dénonce les privilèges pontificaux. Peu à peu dit-il, les membres de l'Ordre deviennent arrogants et irrespectueux envers la hiérarchie ecclésiastique et séculière⁴. La fin tragique des Templiers a contribué à générer des légendes à leur sujet. Parmi d'autres, leur quête du Saint Graal, le trésor caché à Rennes-le-château, leurs liens avec les francs-maçons. Certaines sociétés secrètes comme les Rose-Croix, l'ordre du Temple, affirmeront leur filiation aux templiers, souvent en produisant de faux documents. 4) qui appartient au domaine laïc.





La fin de l'ordre du temple (1291-1314)

Les origines sont bien plus complexes que la simple volonté du roi de France de s'emparer du trésor des Templiers, raison invoquée généralement par les historiens. À la fin du XIII^e siècle, l'ordre du Temple représente une puissance militaire, économique, militaire avec ses 15 000 mille lances, dont 500 chevaliers. De plus elle possède des centaines de commanderies prospères implantées dans toute l'Europe, très souvent à des positions stratégiques. Pour le roi, le risque d'un affrontement armé est impensable, sachant que le pape place son pouvoir au dessus du pouvoir royal. Boniface VIII, pape depuis le 24 décembre 1294, veut s'imposer pleinement et entre en conflit ouvert avec Philippe le bel, roi de France. Son conseiller va jusqu'à organiser un guet-apens au pape à Anagni. Boniface VIII en réchappe mais il meurt peu après.

Son successeur, Benoît XI qui soucieux d'apaiser les tensions accorde son pardon aux comploteurs d'Anagni. A son tour, il meurt

quelques mois plus tard, le 7 juillet 1304 après avoir mangé des figues empoisonnées. C'est Clément V qui permettra la chute et la fin de l'ordre du temple. Les dévaluations successives vont appauvrir le peuple et celui-ci regardera d'un mauvais œil la richesse de l'Ordre.

Élu en 1293, le nouveau Maître, Jacques de Molay élu à Chypre reçoit en 1306, une missive du pape Clément V qui lui propose une fusion du

Temple et de l'Hôpital. Il va refuser cette union précipitant l'Ordre dans la chute.

L'arrestation des Templiers

Le scénario de ces arrestations est mené de main de maître par Nogaret⁵. Le roi possède un atout, l'aveu d'un Templier de Béziers, Esquieu de Floyran confirmant les pratiques obscènes en usage chez ses frères. Le 14 septembre 1307, le roi demande à tous les baillis et sénéchaux, l'arrestation des Templiers. Plusieurs centaines seront jetées en prison et Philippe le Bel va obtenir des « aveux accablants » contre l'Ordre du Temple.

Le 10 mai 1310, Philippe de Marigny⁶ fait condamner à mort 54 frères qui avaient « avoué leurs fautes ». Le surlendemain, ils sont brûlés près de la porte Saint-Antoine à Paris. Le 22 mars 1312, Clément V promulgue la bulle « Vox in excelso » prononçant l'abolition de l'Ordre. L'immense fortune des frères du temple devient une légende si vivante qu'elle entre dans l'histoire.

5) conseiller du roi 6) seigneur d'Ecouis, évêque de Cambrai.



Cantal ➔ Les grandes familles

GÉNÉALOGIE ■ La descendante d'Ernest Tyssandier d'Escous a remonté le fil de son histoire familiale

Des racines rurales chevillées au cœur

Anne de Tyssandier d'Escous a reconstitué l'arbre généalogique du rénovateur de la race salers qui remonte jusqu'en Espagne...

Chemcha Rabhi

Chassez le naturel, il revient au galop. Issue d'une longue lignée de juristes, Anne de Tyssandier d'Escous, installée à Bort-les-Orges, n'a pas dérogé à la tradition. D'abord en devenant avocate. Ensuite en ayant été encline, presque naturellement, à plaider les affaires liées au monde agricole, avec beaucoup de bienveillance à l'égard des paysans. Pouvait-il en être autrement quand on descend du rénovateur de la race bovine salers ?

Ses racines rurales l'ont rattrapée très tôt. « Enfant, je passais mes vacances en Auvergne près d'une ferme. J'accompagnais les filles du fermier pour garder les vaches. C'était une attirance naturelle. » Une attirance qui va la rapprocher de cet illustre trisaïeul, Ernest Tyssandier d'Escous, à qui elle consacra

qui avait épousé Michel d'Anjony, en 1557, était née en Auvergne. Ses parents étaient Louis de Foix, seigneur de Mardogne à Joursac, et Gabrielle de Diemme. En faisant mes recherches, j'ai retrouvé le tombeau de Louis de Foix dans l'église de Joursac. »

Le Cid de Cornelle

Anne de Tyssandier d'Escous sourit en évoquant cette alliance : « Dans le cadre familial, on a acheté un château, à Pamiers en Ariège. On a découvert qu'il était lié aux comtes de Foix. » Elle découvre également des ramifications généalogiques communes avec les comtes de Carcassonne, de Bigorre, les premiers ducs d'Aquitaine et Clovis...

La descendante de l'ingénieur agronome va même mettre au jour, un lien avec Rodrigo Díaz de Vivar, personnage qui inspira le Cid de Cornelle.

Selon Anne, cela permet de comprendre une des facettes du rénovateur de la salers : « Il n'avait peur de rien », a écrit de lui Arsenè Vermenouze dans



en 2013, par l'association La Méridienne du monde rurale qu'elle préside.

« Nous sommes donc en lignée directe »

« Mon grand-père était le petit-fils de Tyssandier d'Escous qui avait eu quatre fils et deux filles. Un seul de ses enfants s'est marié et a eu un enfant, mon grand-père. Nous sommes donc en lignée directe », resitue Anne, elle-même aînée de trois enfants. Une lignée qui, dans le Cantal, prend ses sources à Apchon. « Les Tyssandier étaient notaires puis baillis à Apchon, où ils possédaient le fief de la

DESCENDANTE. Titulaire d'un doctorat en sciences criminelles, Anne de Tyssandier d'Escous a été avocate à Toulouse et en Ariège. Avec son époux, ancien ingénieur en aéronautique, elle revient s'installer en Auvergne-Limousin en 2000. Elle a longtemps vécu à Mauriac, avant de s'installer à Bortles-Orgues. Sa fille vit à Riom-ès-Montagnes. Outre ses activités associatives, elle a fondé et préside l'association La Méridienne du monde rural et écrit également des livres.

Croze à Collandres. Vers 1600, elle retrouve la trace de sa famille à Salers : « Au début du XVIIe siècle, Antoine Tyssandier, qui était bailli d'Apchon, vient s'installer à Salers où il exerce la charge de lieutenant civil et criminel au bailliage royal de Salers. Cette charge s'est transmise de génération en génération. Les Tyssandier faisaient des études juridiques approfondies puis ils devenaient avocats avant de reprendre la charge paternelle. » Leur fief s'étend à Saint-

Bonnet-de-Salers quand François-Antoine Tyssandier épouse peu après 1700, Louise de Landroide d'Escous, héritière de la seigneurie d'Escous. Un des petits-fils de ce couple, Jean-Marie Antoine, deviendra maire de Salers en 1806. Il s'agit du père d'Ernest, qui naît le 23 décembre 1813. « Par sa mère Marie-Iphigénie, il descendait de la famille L'éotoing d'Anjony de Foix », souligne Anne de Tyssandier d'Escous, qui a alors étendu sa zone de recherche vers le sud de la

France. D'autant que son grand-père lui avait parlé du tableau d'une certaine Germaine de Foix, trônant dans la maison familiale de Salers. « À 15 ans, j'étais au lycée à Foix où mon père était expert judiciaire. Il m'est apparu normal de comprendre le lien entre cette femme et ma famille », se souvient-elle.

La jeune fille fréquente alors différents services d'archives pour dénouer les fils de cette histoire. « Ancêtre de la mère d'Ernest, Germaine de Foix,

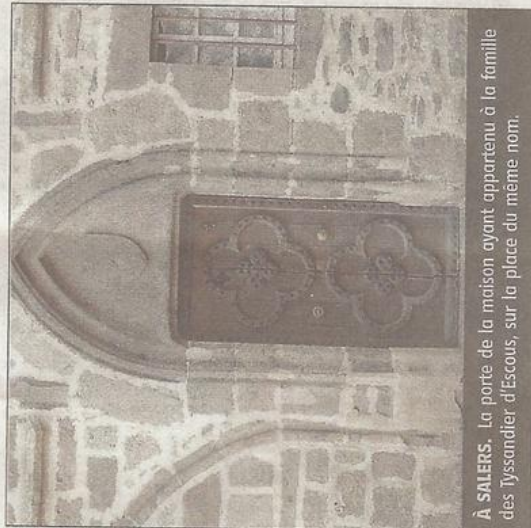
son père comme le posséder d'Escous. Ce courage est compréhensible pour un descendant du Cid ! Je suis attachée à tous mes ancêtres, mais j'ai un attachement particulier pour lui. » ■

Ernest, rénovateur de la salers

Ernest Tyssandier d'Escous (1813-1889) a fait des études de théologie, d'agriculture et de sciences naturelles. Passionné par les chevaux, il décide d'améliorer son cheptel en faisant des croisements avec des chevaux de sang arabes. Très vite, il s'intéresse aux vaches et à la race locale, appelée alors « race bovine de Haute-Auvergne ». Durant sa vie, il va dépenser toute son énergie et sa fortune pour parfaire la race par la reproduction de ses meilleurs sujets et l'amélioration des conditions d'élevage. Il ne ménagera pas ses efforts pour convaincre les éleveurs du bien-fondé de cette démarche. En 1852, est adoptée la dénomination « race salers ». En 1884, il reçoit, le 8 juin, les insignes du Mérite agricole. Par ailleurs, en 1848, il remplace son père au Conseil général et devient maire de Saint-Bonnet-de-Salers, durant 20 ans. ■



HOMMAGE. Le premier monument dédié à Ernest Tyssandier d'Escous a été inauguré en 1887. Il sera remplacé par un autre monument : un buste trônant sur une stèle de basalte, inauguré en 1913 pour le centenaire de sa naissance. DR



À SALERS. La porte de la maison ayant appartenu à la famille Tyssandier d'Escous, sur la place du même nom.



PASSIONNÉ PAR LA SALERS. Petit, Ernest Tyssandier d'Escous avait sous les yeux le tableau de Germaine de Foix, avec le blason de Foix-Béarn et ses vaches rouges. « Peut-être que cela a eu une incidence », estime Anne de Tyssandier d'Escous. DR

Cantal

LES DIFFÉRENTS PROJETS DE TRAFIC FERROVIAIRE DANS NOTRE RÉGION

(François Yzorche)

Le 24 décembre 1891, commence le trafic à Drugeac avec le départ du premier train à 8h29 d'Aurillac et arriva à Drugeac à 10h01. Le rail devient bénéfique pour les grands axes, mais les communes lointaines perdaient des habitants comme avant l'arrivée du rail. À Saint-Bonnet de Salers de 1891 à 1896, la population est passée de 1151 à 1022 habitants.

En 1900, c'est aussi l'âge d'or des grosses foires de l'ouest cantalien. Avec 450 foires fixes et 48 foires mobiles, les plus importantes étaient à Salers, Fontanges et Saint-Martin. Avec l'arrivée du rail, Mauriac développe ses foires, le transport des animaux est facilité grâce à la gare. La compagnie d'Orléans, propriétaire des différentes lignes sur le Cantal ne satisfait pas tout le monde, car elles ne profitent pas aux arrondissements de Mauriac et d'Aurillac. Le projet proposé au banquier Rongier à Paris, révèle un chemin de fer à voie étroite, reliant Jussac à Mauriac, avec des liens pour Fontanges et Salers.

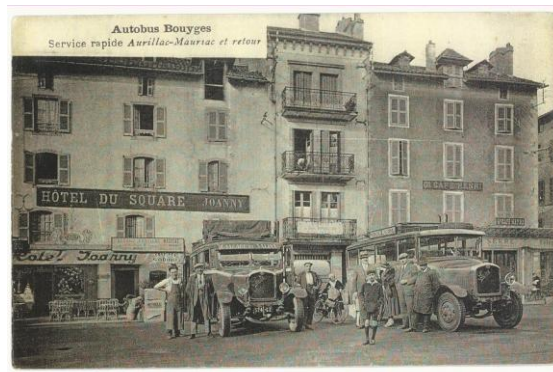
Le projet sera abandonner pour des raisons politiques, une nouvelle initiative du député et conseiller général, Fernand Brun sera soutenue par les docteurs Joanny et Guillaume de Pleaux et Salers. Le 12 décembre 1892, une étude entre Uzerche -Aurillac démontre la rentabilité du trajet via Pleaux et Salers. Le 13 décembre 1901, le plan définitif montre un trajet de 40 km reliant Argentat, Salers, Mauriac.

En novembre 1908, Palat, maire de notre commune, démontre les avantages du rail, surtout en hiver, avec nos routes enneigées, une amélioration du nombre d'habitants avec un développement accéléré de notre agriculture. Le conseil exprime à l'unanimité, les vœux que la ligne à voie étroite (1m), soit tracée par Pleaux, Ally, Scorailles, Drignac, Saint-Bonnet et vote une subvention de 10 000 frs pour concourir à la dépense pour l'installation sur la commune de Saint-Bonnet. Ont signé, Palat, Pouderoux, Tible, Chevalier, Joanny, Garcelon, Jean-Marie Serre.

En janvier 1909, le conseil général du Cantal vote une subvention pour l'acquisition de terrains jusqu'à Salers. En Juillet 1913, la ligne est reprise par « la société d'exploitation des chemins de fer de Corrèze » ; après différentes enquêtes sur notre commune, l'idée est abandonnée en 1930.

Un accident va marquer la ligne : celui de Custrac du 30 septembre 1890, le train percute un mur, pas de blessé.

En 1911, un service d'autobus reliant Mauriac à Salers fonctionne. Le « Réveil de Mauriac » publie un article sur son parcours via Anglards et Saint-Bonnet. Le tourisme de l'époque va profiter de ce genre de transport, ce qui entrainera la naissance de nouveaux métiers ainsi que la construction d'hôtels.



DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE DU CANTAL

(Archives départementales)

NOM pour la commune de St-Bonnet	OBSERVATIONS
La Roche-Soutro	Château féodal détruit
Le Salvat	Moulin
La Roche	Moulin
La Sarotte	Moulin
Roche-Mailhès	Ferme
La Vaissière	Ruisseau, affluent du Montgelat
Le Vellut	Moulin
Le Prat-Vieil	Montagne à vacherie
Le Mouriol	Ferme et montagne à burons
Manesse	Domaine privé
Méjanserre	Montagne à burons
Le Martinet	Hameau
Imbrouzelou	Hameau avec fermes
Le Mont-Gelat	Ruisseau, affluent de l'Auze
La Glévade	Montagne à burons.
Le Pra-Vieil	Montagne à vacheries
Masseport	Montagne à burons
La Pagésie	Domaine ruiné
La Roche-Guy	Écart
La Roche-Escout	Écart
Le Mouriol-Haut	Écart
Le Fau	Écart
L'Hort de Foix	Montagne à burons

Le Mas-Damon	Village
Fontenet	Montagne à burons
L'Estrade	Montagne à burons
Le Costel	Moulin
L'Esclause	Montagne à vacherie
Le Douhet	Moulin
Emchapoumay	Montagne à vacherie
Les Cuves	Hameau
Enfiguière	Montagne à burons
Brouzolle	Ruisseau, affluent de la Siorne
Pailhès	Village
Chaverivière	Ferme, château, ruisseau
Tougouse	Village
Saint-Bonnet de Salers	Chef lieu de la commune
Les Razes	Ruisseau, affluent de la Maronne
Ruzolles	Village
Aux Agats	Pâturage
Chasternac	Village
Le Suc des Amoutes	Montagne à vacherie
Navaste	Village
Le Prat d'Andrieux	Montagne à vacherie
Bournazel	Écart
Auzet	Montagnes à burons
Leybros	Ferme, tour, montagne à burons

Les Bouyges	Montagne à burons
Boussac	Village
Bregoliou	Vacherie
Chat-Soubro	Ferme
Le Fau-Soubro	Ferme
Foyt	Ferme
Gibertaire	Domaine ruiné
La Chaux	Montagne à vacherie
Gur	Domaine ruiné
Chevalier	Moulin
Ensioumont	Montagne à vacherie
Engout	Montagne à vacherie
Enchabaud	Montagne à burons
Engendres	Montagne à burons
Escouts	Ferme et château ruiné
Lorient	Écart
Imbrajague	Écart
Longouse	Village avec manoir
Le Vialar	Domaine privé



LA GRANDE GUERRE (1914-1918)

(Journal de la paroisse de Pleaux-Notre Oustai)

Ce texte est la synthèse des différents courriers échangés entre le soldat Pierre (Paul) Valeix et sa famille pendant la 1^{ère} guerre mondiale.

Paris, dimanche, 26 juillet 1914

Chère maman

J'ai reçu ma feuille de route. Sur les boulevards, il y a une animation considérable et de continuelles éditions de canards qui feraient croire à la guerre immédiate. S'il y a une mobilisation, partez immédiatement à Montluçon où je dois me rendre sans avoir le temps de passer à Chaussenac.

Rien de nouveau à Montrouge. Amitié à mon oncle et maman Marie, je vous embrasse tous les deux. Paul

Montluçon le mardi 4 août 1914

Chère maman, chère Hélène

Le train nous a pris à Drignac et ne tarde guère à être bondé. Le vin aidant, le ton des conversations s'anime et bientôt dans les gares, c'est des hurlements « à Berlin, à Berlin » ; des Marseillaises, des disputes, des coups. Malgré l'ivresse, on se rendait compte que l'enthousiasme était réel et que les hommes paraissent résolus et contents. Chose extraordinaire chez les Auvergnats dont le patriotisme cède généralement à l'amour du porte-monnaie.

En arrivant à la caserne à Montluçon, nous avons retrouvé le sempiternel, débrouillez-vous. Impossible de se renseigner sur sa compagnie, pas un lit de préparé, pas même de paille pour coucher 2000 hommes. Néanmoins, grâce à la bonne volonté des soldats et malgré l'absence d'officier, ils sont au café, le travail avance et nous seront équipés, armés et prêts à partir demain soir.

Je vous embrasse de tout cœur. Paul

Montluçon le 6 août 1914

Chère maman

Partons demain matin pour destination inconnue. Ecrivez-moi à la 6^{ème}, 51 brigade. Paul

Lundi 16 août 1914

Nous refoulons les Allemands, je t'enverrais de nombreux casques, sabres, bonnets etc. que nous trouvons dans les bivouacs ou sur les hommes que nous abattons.

Ces barbares laissent derrière eux, le pays dans un état épouvantable, toutes les maisons sont brûlées. Des femmes et des vieillards fusillés et bien d'autres choses encore. Cette guerre prend un caractère de barbarie féroce. Nous sommes exaspérés.

Samedi 14 août, entre 7 et 8 heures du soir, j'ai reçu le baptême du feu, baptême soigné avec obus, mitrailleuses, fusils, charges à la baïonnette.

Mille baisers à maman Marie, je vous embrasse tous. Votre Paul.

Jeudi 20 août 1914

Je t'écris du bivouac au milieu d'une forêt de sapins de la Lorraine allemande. Le canon gronde nuit et jour et de furieux combats se livrent. Des aéros et dirigeables passent et se battent au dessus de nous. Que vous dirai-je encore, nous couchons souvent dehors. Il faut croire que cette vie est très saine, puisque personne ne s'enrhume.

Avez-vous des nouvelles de René ? Je reçois ce jour, une lettre de Maximilien, partie du 8. Donne de mes nouvelles. Je ne peux lui répondre, je n'ai plus de papier et nous sommes dans les bois, il doit être à Chasternac.

Je vous embrasse toutes les deux de tout cœur. Paul

Lundi 23 août

Chère maman, chère Hélène

Terrible retraite sous le feu de l'artillerie lourde. Nous avons pris Sarrebourg mais nous avons dû l'abandonner. Je suis sain et sauf.

Baisers. Paul

- Paul Valeix sera blessé au combat le 27 août à Roville aux Chènes, près de Rambervillers. Paul sera rapatrié dans un train sanitaire sur l'hôpital militaire de Vichy. Pierre Lhomond de Tourniac, perdra la vie, le même jour.

Vichy, le 29 août

Chère maman

Je t'envoie ces deux mots de la gare de Vichy où je suis de passage dans un convoi de blessés. Je n'ai pas grand mal, un éclat d'obus dans la main droite.

Baisers à tous. Paul

- Le 4 septembre, sa maman et sa sœur Hélène, se rendront à son chevet. Le lendemain, une religieuse de l'hôpital, prendra la plume pour écrire la lettre d'adieu que Paul adresse à sa famille.

Lettre d'adieu du 5 septembre accompagnée d'un mot de la religieuse

Madame

Votre fils, atteint de courbatures donnant lieu de supposer un commencement de Tétanos. Nous faisons tout notre possible pour enrayer le mal. Je vous transmets la lettre qu'il vient de me dicter, elle sera pour vous une consolation.

Chère maman

En te quittant, hier soir, je te parlais d'une courbature qui s'est aggravée dans la nuit. Le lendemain, le médecin a dit que c'est le Tétanos. Je me sens raidir progressivement.

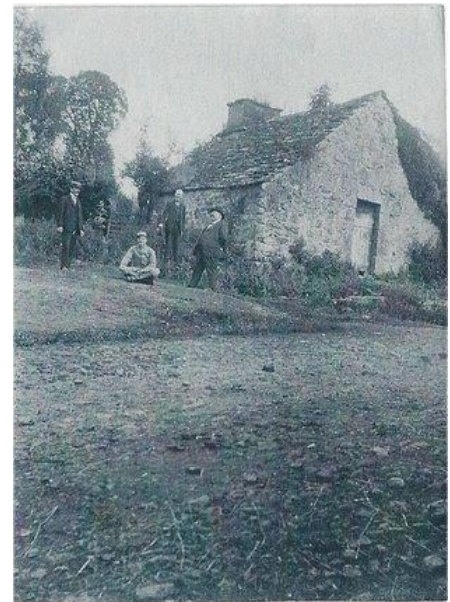
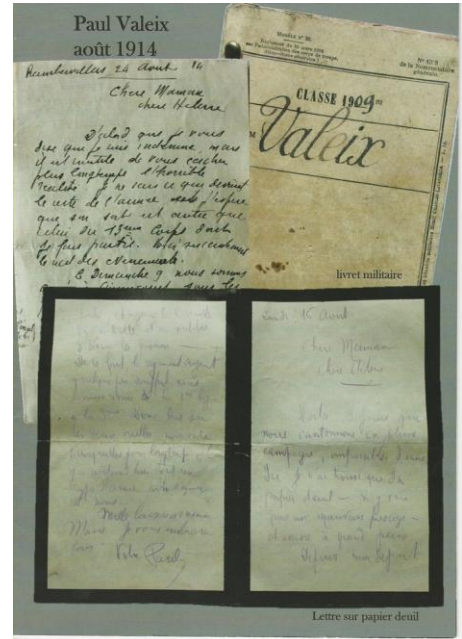
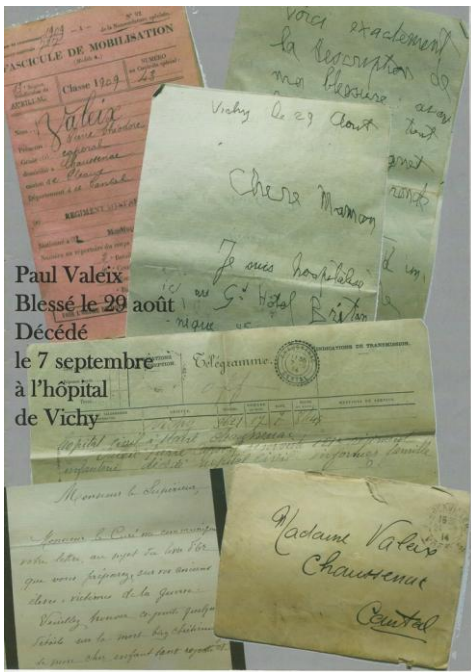
Quoi qu'il arrive, il ne faut pas vous plaindre, il y en a d'autres qui sont tombés comme moi en face de l'ennemi.

Ici à l'hôpital civil, j'ai reçu la visite de M^r L'aumônier. Il ne faut pas désespérer, tous les sacrifices ne sont pas inutiles. Il faudra s'occuper de la lourde tâche d'une France à refaire.

Je t'embrasse ainsi qu'Hélène et maman Marie. Bonjour à tout le monde. Paul

Une dépêche officielle annoncera à la mairie de Chausсенac, le décès de Valeix Pierre, caporal réserviste du 121^{ème} régiment. Infanterie, le 7 septembre 1914 à 8h45 du matin.

Le corps sera transporté à Chausсенac le mardi 10 novembre 1914, pour un service funèbre.



Photos de la famille Valeix à Chasternac. On aperçoit un militaire devant le four.

ART ET LUMIÈRE

L'art du vitrail avec ses méthodes de fabrication n'a quasiment pas évolué depuis son apparition en Orient, il y a environ 2400 ans. Utiliser couleurs et lumière afin de diriger la pensée des fidèles par des moyens matériels vers ce qui est immatériel. C'est ainsi que l'abbé Suger, historien et conseiller des rois Louis VI et Louis VII définissait la fonction du vitrail. Le verre est d'abord fabriqué avec du sable et de la potasse. Vers le X^e siècle, de la chaux est ajouté ce qui le rend moins altérable. À partir du XII^e siècle, le verre plat est obtenu par la technique du soufflage. Le verrier souffle une bulle qu'il ouvre à une extrémité pour obtenir par un mouvement rapide de rotation, un disque plat. Une autre technique dite « bohémienne ou lorraine » le verrier fend la bulle sur toute sa longueur, le cylindre est ouvert puis placé dans un four pour être complètement déroulé. En France, le verre coloré fait son apparition vers le V^e siècle. À l'origine, le décor est exécuté à l'aide d'une teinte unique, brune ou noire selon les régions. Au XIV^e siècle, l'invention du jaune d'argent permet une coloration légère et brillante qui permet des œuvres plus raffinées. La technique de nos jours reste proche de celle utilisée par les bâtisseurs de cathédrales du moyen âge.

LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION DE CLERMONT-FERRAND



Cette cathédrale est la seule au monde à posséder toute l'histoire de saint-Bonnet en son cœur

Un peu d'histoire

À l'emplacement actuel de l'édifice, trois sanctuaires chrétiens l'ont précédé. Sa construction en forme de crois latine date de 1248 jusqu'en 1884. Les grandes flèches ont été réalisées six siècles après le début de la construction. Le style reste gothique, avec une réalisation néogothique beaucoup plus récente.

En 450, l'évêque Saint Namace fait bâtir une première cathédrale qu'il dédie aux saints Vital et Agricole dont on fait venir les reliques de Bologne. Elle sera détruite, en 760 par Pépin le Bref.

Celui-ci, se repentant de son acte, donne une somme importante à l'évêque Haddebert pour refinancer sa reconstruction qui dure de 764 à 768. Ce second édifice sera détruit par les Normands en 915. L'évêque Etienne II, fait bâtir une troisième cathédrale romane qu'il dédie à la Vierge, elle sera consacrée en 946. En 1095, le pape français Urbain II vient y tenir un important concile, au cours duquel il lance l'appel à la première croisade.

En 1262, le roi Louis IX, vient marier son fils avec Isabelle d'Aragon. Le chœur et le transept sont achevés vers 1295. De 1340 à 1355, Pierre de Sébazat, achève les trois travées de la nef. Entre 1477 et 1489, les murs pourtant solides sont ébranlés par de forts tremblement de terre. Durant la Révolution, l'église est sauvée de la destruction par le bénédictin Verdier-Latour.

La nef est formée de six travées, rallongeant ainsi en profondeur et donnant un bon équilibre architectural. La couleur noire de la pierre de Volvic augmente l'impression de minceur des supports. Au dessus des arcades, se trouve un deuxième étage, le triforium, fermé par des arcades de pierre.

Le portail nord est resté longtemps l'accès principal. Elle est l'œuvre des premiers architectes gothiques : Jean Deschamps est enterré au pied du portail

Les tours et le portail ouest ont été exécutés sous la direction de Viollet le Duc, dans un style gothique. Le tympan sculpté représente le Jugement Dernier. Le plus réussi reste sans doute le dessin des flèches, décorées de gables et de clochetons ajourés qui culminent à 108 mètres au-dessus du pavé et visibles de loin.

Les peintures murales datent du XII^e et XV^e siècle. La cathédrale possède aussi une prestigieuse collection de vitraux du XIII^e siècle. L'ensemble a été restauré vers 1930, par le maître-verrier Gaudin de Clermont.

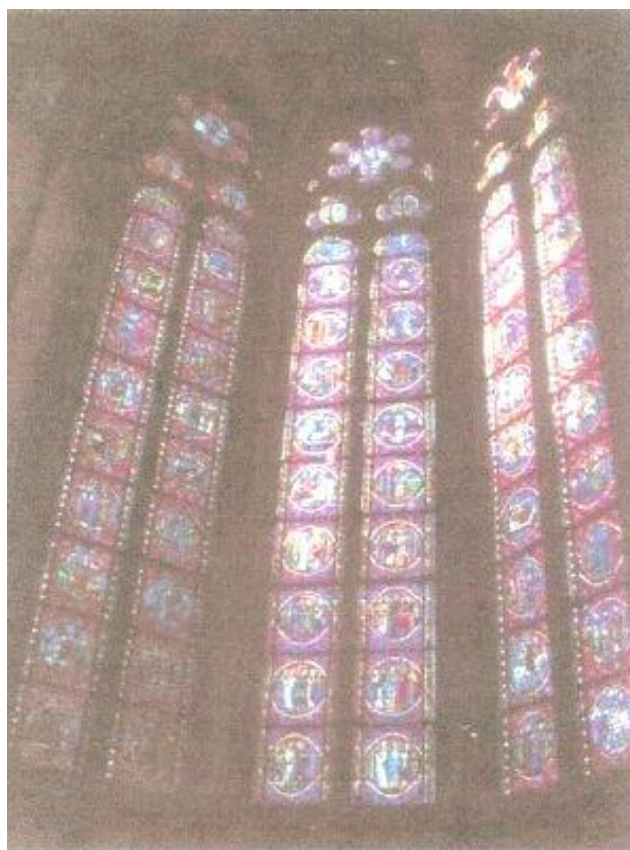
GUIDE DE LA VISITE

1. Chapelle de Saint Expédit (ancienne chapelle Sainte-Catherine)
2. Chapelle des confessions, avec autel de bois, en style «gothique troubadours» (1847).
3. Chapelle des Saints Vital et Agricole, patrons de la cathédrale de 450 à 946.
4. Chapelles du narthex, avec deux vitraux d'Alain Makaraviez : *l'Apocalypse* (1982) et *la Genèse* (1992). Sous le grand orgue, deux statues baroques de Saint Augustin avec son cœur enflammé, et de Saint Jérôme, avec sa pierre de pénitence.
5. Chapelle de Notre-Dame du Perpétuel Secours.
6. Chapelle des Fonts baptismaux, avec vitrail XIX^e siècle : en haut, mariage de Philippe le Hardi et d'Isabelle d'Aragon et, en bas, saint Louis apportant à l'évêque de Clermont le reliquaire contenant la Sainte Epine.
7. Chapelle de Notre-Dame de Lourdes.
 - Croisillon nord, avec accès à la tour de la Bayette (a) et Jacquemart daté de 1527 (b).
 - Collatéral nord du chœur, avec tableau des saints Crépin et Crépinien par Vital Despigoux 1594 (c), orgue de chœur, masquant une peinture de la Vierge en Sainte Conversation (fin XIII^e siècle) (d), porte de la sacristie, surmontée d'une peinture de la Vierge de la Chandeleur, invoquée par le chanoine Gaultier (1280) (e).
8. Chapelle Saint-Georges : le martyre du patron des Croisés est raconté sur le vitrail et sur le registre supérieur de la peinture sous-jacente. Le registre inférieur montre une scène de combat de la Croisade. Autel avec Vierge du sculpteur Mombur (†1896).
9. Chapelle Saint-Austremoine : les vitraux racontent la vie de l'apôtre de l'Auvergne (vers 250). Sur l'autel baroque, le saint est entouré de Sainte Catherine, Saint Ignace et Saint François-Xavier.
10. Chapelle Sainte-Madeleine : les vitraux racontent la vie de sainte Madeleine. Autel baroque, avec Vierge de Pitié entre Saint Alyre et Saint Arthème, évêques de Clermont au IV^e siècle. Peinture du XIII^e siècle avec Vierge à l'Enfant assise, implorée par deux clercs.
11. Chapelle du Saint-Sacrement, avec autel de Philippe Kaepelin (1965), croix processionnelle en bois doré et Vierge en majesté (XIX^e siècle), noircie en 1830. Les vitraux, avec fleurs de lys et tours de Castille, ont accredité l'idée d'un don de saint Louis en 1262.
12. Chapelle Saint-Bonnet : les vitraux racontent la vie de saint Bonnet, évêque de Clermont au VII^e siècle. Belle peinture funéraire (fin XIII^e siècle), avec un ange accueillant six clercs dont cinq chanoines coiffés de l'aumusse. Deux reliquaires venant de la Visitation.
13. Chapelle funéraire des évêques, avec statue agenouillée de Massillon (1942) et retable baroque de Sainte Anne. La fenêtre centrale est faite de deux lancettes de vitraux romans, venant de la cathédrale antérieure.
14. Chapelle Sainte-Marguerite : vitrail consacré aux vies de saint Privat et sainte Marguerite, Tableau de la Nativité, entre Saint Antoine et Sainte Marguerite.
15. Chapelle Sainte-Agathe : vitrail consacré au martyre de sainte Agathe. Peinture avec Crucifixion, entre Saint Loup et Sainte Agathe (fin XIII^e siècle). Vierge de Pitié, bois peint (1477). Christ ressuscité venant du portail nord (fin XIII^e siècle).
16. Chapelle Saint-Arthème : retable avec statues des saints Crépin et Crépinien, patrons des cordonniers. Buste de Saint Pierre. Inscription funéraire en grec.
17. Chapelle Notre-Dame de l'Assomption : autel privilégié dédié à la Vierge, avec imposant retable baroque.
18. Chœur avec maître-autel en cuivre doré de Viollet-le-Duc, réalisé par l'orfèvre Bachelet (1855) (f) et chandelier pascal de Caffieri (1771) (g). Le mobilier est complété par trois œuvres de Philippe Kaepelin : ambon (1976), autel (1977) et croix (1978). Les piliers de l'entrée du chœur sont ornés de deux statues de la Vierge et Saint Jean (calcaire, XIII^e siècle) (h-i). Ces statues, jadis sur le jubé, proviennent d'une poutre de gloire antérieure.

XIII - XIV^e S.
 XIX^e S.

Association des Amis de la Cathédrale et de l'Art Sacré
Secrétariat : 51 Cours Sablon 63000 Clermont-Ferrand
☎ - 04 73 92 66 51

La chapelle n° 12, comporte trois baies de vitraux racontant l'histoire de Saint-Bonnet



Les trois fenêtres racontent la vie de Saint-Bonnet qui fut évêque de Clermont à la fin du VII^e siècle. Après une éducation soignée, il fut nommé « référendaire » (premier ministre) à la cour de Sigisbert II, roi d'Austrasie, à Metz. Puis il alla comme gouverneur à Marseille dans les années 670. À ce moment là, son frère Avit, alors évêque de Clermont, mourut et désigna Bonnet pour successeur, ce qui fut accepté par l'église, Saint-Bonnet resta dix ans à la tête du diocèse, puis se démit de ses fonctions et prit l'habit de bénédictin au monastère de Manglieu. Il mourut à Lyon lors du retour d'un pèlerinage à Rome.

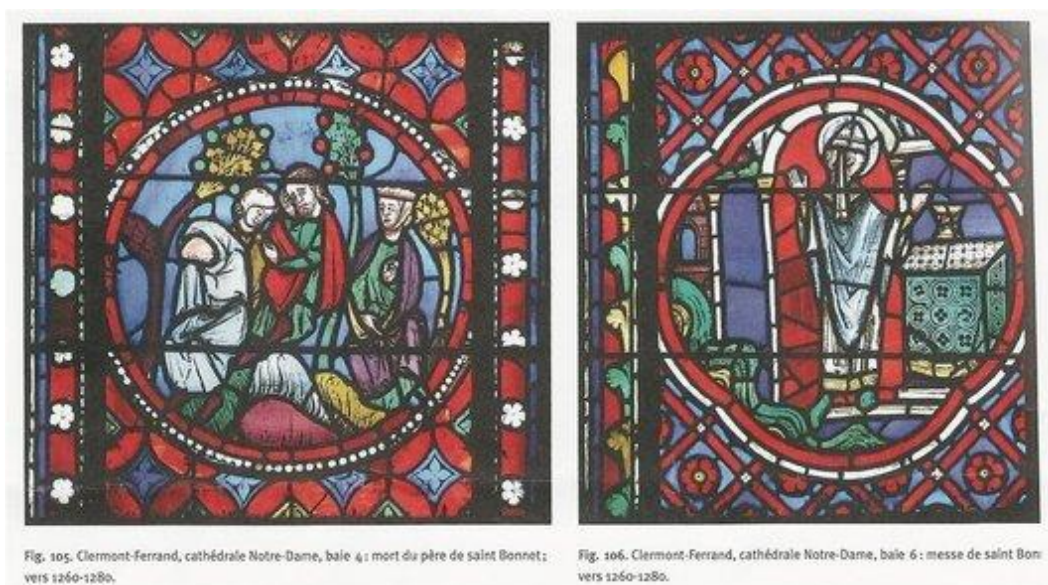


Fig. 105. Clermont-Ferrand, cathédrale Notre-Dame, baie 4: mort du père de saint Bonnet; vers 1260-1280.

Fig. 106. Clermont-Ferrand, cathédrale Notre-Dame, baie 6: messe de saint Bonnet; vers 1260-1280.

Ci-dessus, deux carreaux parmi la cinquantaine du présentoir

LA GROTTTE DU BRIN

(De Justin Bourgeade – le Réveil du 5 juillet 1938)

Par un après-midi lumineux de cette admirable fin juin, qui a paré le massif cantalien d'un gigantesque manteau vert, j'ai quitté avec trois bons amis, Mauriac calciné par la canicule, pour les larges horizons qui s'offrent à ceux qui craignent ni la marche à pied sur un sol inégal, ni la fatigue des rudes ascensions, ni le vertige des énormes coulées basaltiques.

C'est d'abord, le sous-bois délicieux d'un sentier qui contourne le mamelon rocheux de Néronne et offre aux voyageurs son incomparable fraîcheur, l'odeur forte des sapins et la caresse de son feuillage qui forme parfois une véritable voûte au-dessus de nos têtes. Tout d'un coup, une éclaircie lumineuse apparaît à l'extrémité du tunnel de verdure et c'est sans transition, le plein air avec le formidable vide du cirque de Maronne à droite et la sublime vallée du Falgoux à gauche. Sur cette arête battue des vents et des frimas (brouillards), seuls les genêts, les airelliers et les ajoncs réussissent, en se serrant étroitement les uns contre les autres, à se maintenir en luxuriante santé ; sur la face nord de l'arête, les sapins et les hêtres centenaires du Bois Mary arrivent juste à fleur de crête, mais pas plus haut. Tous ceux dont le faite audacieux a voulu dominer la montagne, se sont étiolés, puis desséchés. L'autan est si sauvage à cette altitude, qu'il ne respecte que le gazon et les rochers...

Le film merveilleux des deux hautes vallées, ou plutôt des deux cirques totalement différents d'aspect, se déroule de chaque côté avec une splendeur renouvelée à chaque pas. On aperçoit Le Falgoux et ses villages comme du haut d'un avion ; et les villages de la Haute-Maronne, dont le plus audacieux, Récusset, est blotti aux pieds des pentes monstrueuses du Puy Violent qui semblent l'écraser de leur masse, ressemblent à une succession de dominos vidés dans ce gouffre par quelque géant. Autour des maisons, c'est la prairie d'un vert clair, modérément garnie de gazon, par suite d'un déprimage trop prolongé ; au-dessus de la prairie, c'est la forêt d'un vert sombre avec ses sapins, ses hêtres, ses frênes et ses noisetiers ; au-dessus de la forêt, c'est la montagne gazonnée, tantôt escaladant le ciel au moyen de gigantesques degrés de basalte, tantôt au moyen d'une pente gazonnée dont l'inclinaison approche de la verticale.

Au bout de l'horizon, devant nous, le svelte Puy-Mary, encore zébré de quelques congères sur le versant nord, a l'air d'être tenu en laissant par les humains au moyen de ce collier constitué par la route du Pas de Peyrol à Mandailles ; à sa droite par une brèche, se devine l'arête de Peyrarche, comme le dos de quelque gigantesque dinosaurien. Le Puy de la Tourte, à sa gauche, avec sa couronne rocheuse, présente tout à fait l'aspect d'un seda croustillant qui reposerait sur une nappe verte. La croupe énorme du Suc de Rond domine le Falgoux comme le dos d'un taureau de Salers dominerait une ville lilliputienne.

À l'extrémité gauche du cirque de la Maronne, la tête rocheuse et chauve du Roc de Merle émerge de l'Océan végétal. Les yeux se saoulent de toutes ces beautés naturelles, pendant que les pieds, les pauvres pieds humains, trébuchent sur les mottes du gazon et n'avancent que lentement sur ce paysage cyclopéen. Le cirque de la Maronne se laisse mollement contourner, n'offrant d'autres obstacles que le lit des multiples ruisselets d'eau vive qui dévalent les pentes. Dans ce nid de verdure et de fraîcheur, les vaches rouges de salers paissent l'herbe drue et tendre nourrie par un sol plantureux qui se rit de la sécheresse.

La paroi sud du cirque est constituée par la chaîne du Puy Violent, faite de maillons solides, massifs à peine séparés de loin en loin par un col si élevé qu'il offre tout juste l'aspect d'un créneau dans les remparts. Quel artilleur cyclopéen a ouvert la brèche d'Enfloquet dans un système défensif qui défie presque l'escalade ?

Là-haut, sur la plate-forme allongée qui se termine par un éperon gigantesque en face de Récusset, nos pieds s'enfoncent dans une végétation courte, mais drue et luxuriante où le botaniste identifierait des centaines de variétés de plantes. La gentiane a disparu, mais elle a été remplacée par la réglisse et tant d'autres plantes aromatiques que les chèvres et les brebis qui s'aventurent sur les hauteurs doivent donner du lait parfumé... On rencontre même quelques rosiers nains portant des boutons prêts à éclore.

Nous voilà à l'extrémité de l'éperon sur le Brin, appellation gauloise venue du fond des âges.

Le vent brûlant du sud arrive par rafales et nous apporte les effluves végétaux du Puy Violent... Soudain à l'extrême bord de la falaise, nous remarquons la présence d'un tumulus en pierres sèches aux trois quarts démoli, qui fut érigé par la main de l'homme à une époque reculée. Au pied du tumulus, ou plutôt du cairn écossais, nous découvrons une entrée de sape aux trois quarts masquée par la végétation, dont le diamètre n'excède guère celui d'un terrier à renards.

Le plus svelte d'entre nous, s'insinue dans ce boyau, muni d'une lampe électrique et constate que la voûte s'élargit à l'intérieur et permet d'avancer accroupi. À une vingtaine de mètres en profondeur, dans les flancs de la montagne, le boyau s'étrangle de nouveau au point de ne permettre que le passage couché. Il serait dangereux de s'aventurer au-delà, mais l'explorateur perçoit nettement, dans les entrailles du sol, des coups sourds, régulièrement espacés.

Quels mystères recèle cette grotte, peut-être habitée à l'âge des cavernes, la tradition pieusement conservée par les habitants de Récusset, rapporte que le cairn en pierres sèches constituait au temps des Gaulois, un poste de hurlade, où le guetteur allumait le feu ou bien transmettait les messages au guetteur d'en face par des hurlements gutturaux. Des déserteurs y auraient vécu, paraît-il, pendant la guerre de 1870.

La grotte vaut-elle la peine d'être méthodiquement explorée ? Où aboutit-elle ? Autant d'énigmes que nous proposons à ceux de nos lecteurs qui ne craignent, ni la marche, ni le vertige, ni la fraîcheur et l'obscurité sinistre d'une sape creusée en pleine falaise sur un pic basaltique à 1550 mètres d'altitude.

Au retour de l'expédition, nous avons savouré chacun une écuelle de caillade au buron « d'Impramaou ».



Le

MESSAGE DE JEAN-MARIE BORNE

(Journal-Aurillac-18 novembre 1977)

Jean-Marie Borne est mort à l'âge de 83 ans. Bien sur, personne ne sait qui il était en dehors de Saint-Bonnet de salers où il avait toujours vécu, et des communes environnantes. Et on se demandera pourquoi lui consacrer une chronique.

C'est que Jean-Marie Borne chantait des chansons d'autrefois, en occitan et en français et qu'il nous a transmis une partie de son répertoire et de son art. C'était un des vieillards que nous avons contactés dans notre travail de sauvegarde et de réanimation de la culture populaire occitane locale. Je l'avais vu plusieurs fois, avec ou sans magnétophone, et c'était quelqu'un à qui on s'attachait.

Je me souviens de ma première visite, en septembre 1976. Son adresse nous avait été donnée par le maire de Saint-Bonnet, à la suite d'une lettre que la section cantalienne de l'institut d'études occitanes avait envoyée à une centaine de maires du département. Jean-Marie Borne était au début un peu réticent face à l'inconnu que j'étais, venant de la ville et parlant occitan, et qui voulait le questionner sur des choses qui n'intéressaient plus grand-monde depuis longtemps. Il avait tout de même accepté de chanter devant le micro, puis nous avons discuté pendant plus d'une heure. Il était heureux d'avoir raconté ses souvenirs, d'avoir conversé en « patois » avec quelqu'un qui s'intéressait à son histoire.

Je devais le revoir « quatre fois ». Les retrouvailles étaient agréables et Jean-Marie Borne ne manquait pas d'humour. Lors de la dernière rencontre en juin 1977, il m'avait accueilli en me disant « Setz pas mort ? » (Vous n'êtes pas mort ?).

Je me souviens de son visage malin et chaleureux et de son art du chant qui était extraordinaire, même avec sa voix cassée par l'âge et altérée par la bronchite « Je suis gonflé au rhume » disait-il. Art qui témoigne d'une époque où ceux qui chantaient dans les veillées (souvent pour faire danser, car il n'y avait pas toujours de musicien), ou dans d'autres circonstances, travaillaient leur technique et savaient trouver leur style propre ou reproduire celui de leur contrée.

Que reste-t-il de lui, en dehors du souvenir ? Quelques enregistrements de qualité assez médiocre (il aurait fallu du matériel plus perfectionné), mais qui sont malgré tout, un document irremplaçable : des souvenirs (quelques chansons, comme Réveillez, Aval lo long de l'aiga, etc.). Des bourrées chantées (certaines très connues comme « Son dabalets » ou « Las chabras motas », d'autres moins, par exemple :

Plan que leu aime l'aiga
Enquera lo vin melhor
E to vin tot primier
L'aiga tota darriera
E lo vin tot primier
L'aiga peis moliniers
La pelha pels pelhaires
L'aiga pels amolaires
Una purja pels « mossurs »
Par leu lo vintot pur

J'aime beaucoup l'eau
Le vin encore plus
Le vin en premier
L'eau en dernier
Le vin en premier
L'eau pour les meuniers
Les chiffons pour les chiffonniers
L'eau pour les rémouleurs
Une purge pour les messieurs
Pour moi le vin pur

Une ligne qu'on ne reverra plus et aussi un savoir, un art qui disparaissent, avant d'avoir pu complètement se transmettre. Ce qui s'en va avec lui et avec d'autres constitue un appauvrissement de notre société. Il est urgent de sauvegarder notre culture populaire menacée qui peut nous servir pour le présent. Urgent, que le plus de gens possible en prennent conscience et que les pouvoirs publics aident ceux qui veulent s'en charger. Avec ces 500 millions repartis sur 10 ans et ne serait-ce avec cinq fois moins, que ne ferait-on pas dans le Cantal ? La société française ne pourrait-elle pas se priver d'un kilomètre d'autoroute ou même de 100 kilomètres pour sauver ce que nos anciens ont créé, ce qu'ils ont vécu.

Attendra-t-on, qu'il soit trop tard pour se rendre compte que nous avons besoin de ces témoignages de la vie passée, que la culture ne peut pas se réinventer à chaque génération et que celle qu'on crée à notre place et qu'on nous fait ingurgiter à la télé et ailleurs nous dessèche et nous coupe de nos racines et de notre milieu.

Jean-Marie Borne est mort ; d'autres s'en vont que nous ne connaissons pas. Des bibliothèques qui brûlent, pour reprendre une formule connue. Si nous les laissons toutes brûler avant de les connaître et de les aimer, nous serons devenus bien vides, bien pauvres.

Père Boissière, institut d'estudis occitan

Patois ?, occitan ? Langue d'oc ? Langue ou pas langue ?

Tous ces mots que l'on entend au sujet de notre (nos) parler(s) local (aux) que représentent-ils ? La réponse est unanime parmi les linguistes ; Nous avons à faire à une langue et même à une belle langue.

Notre « patois » est bien une langue à part entière. Le mot « patois » devrait d'ailleurs être supprimé du langage car ce mot n'existe qu'en français dont le Larousse donne la définition suivante : parler rural employé par un groupe relativement restreint et d'usage surtout oral !

Comment ose-t-on traiter ainsi le parler d'une grande partie du territoire français (33 départements), avec une littérature importante du moyen-âge à nos jours (langue écrite avant le « François » !) et que l'on entendait (on peut encore l'entendre...) dans des villes comme Marseille ou Toulouse !

Cette langue, contrairement à ce que l'on a pu lire dans la presse il y a quelques semaines, n'est ni celte ni latine mais est issue d'une base latine avec des mots et des expressions latines bien sûr et des ajouts celtes, wisigoths, gaulois ou parlers antérieurs. Elle couvre, nous l'avons dit, la quasi-totalité du sud de la France (*) avec des variantes de parlers dues aux influences notées plus haut. Ce fut la grande langue du moyen-âge écrite et utilisée par les « grands » de cette époque.

En plus de l'entendre encore dans nos rues, les noms de lieux respirent la langue d'oc : « Puech des oulhes » (Puy des brebis), Serieys (Cerisiers) et même Auvergne ou Alvergne (pays de l'aulne), etc...

Nous vous donnerons quelques clefs de lecture dans un prochain article.

(*) : Le catalan (langue officielle en Espagne !) est issu de la langue d'oc du moyen-âge, l'occitano-catalan. Si vous parlez l'occitan (votre parler cantalien) vous serez parfaitement compris en Catalogne et vice-versa.



LA GUERRE DE RELIGION À AURILLAC ET À MAURIAC

En France, on appelle **guerres de Religion** une série de huit conflits (guerres civiles, guerres de religion et opérations militaires) qui ont ravagé le royaume de France dans la seconde moitié du XVI^e siècle et où se sont opposés catholiques et protestants, appelés aussi huguenots.

À partir du XVI^e siècle, au catholicisme s'oppose le protestantisme, opposition qui débouche sur une terrible guerre civile. Les premières persécutions contre ceux qui adhèrent aux idées nouvelles commencent dans les années 1520. Mais il faut attendre les années 1540 et 1550, pour voir le développement des clivages. À la fin du règne d'Henri II, le conflit se politise. Les guerres de Religion commencent en 1562 et se poursuivent entrecoupées de périodes de paix jusqu'en 1598, avec la mise en place de l'édit de Nantes. Les guerres de Religion trouvent un prolongement aux XVII^e (siège de La Rochelle, révocation de l'édit de Nantes) et XVIII^e siècles (guerre des camisards), jusqu'à l'arrêt des persécutions sous Louis XVI (édit de Versailles en 1787). – Wikipedia-

Le pays sortait meurtri des guerres religieuses qui l'avaient ravagé pendant une quarantaine d'années. Outre les pertes humaines dans les deux camps, dans des conditions parfois atroces, beaucoup d'églises avaient été incendiées, pillées et livrées à l'iconoclasme (mouvement religieux) des réformés (protestants). Aurillac, prise en 1569 et occupée pendant près de treize mois, subit un véritable saccage : églises ruinées, statues mutilées ou brûlées avec les ornements et reliques. On s'acharna surtout sur l'église abbatiale, dont les voûtes s'écroulèrent. Les chroniques nous renseignent abondamment sur ce désastre qui frappa les esprits. Encore en 1592, rien n'avait pu être relevé, ainsi que le rapporte un témoin de ces temps troublés. « Tous les temples et églises de la dite ville et même du monastère Saint-Géraud et les chambres claustrales et autres des ecclésiastiques près du monastère... « Furent ruinées et démolies, aynsi qu'appert encore par les vestiges et marques d'icelles et tous les meubles et bijoux et ornements d'églises pilhés ».



En 1574, ce fut le tour de Mauriac d'être occupé par les réformés pendant trois mois. « Outre beaucoup de meurtres qu'ils commirent, tant de prêtres que d'autres habitants, ils pillèrent les maisons des religieux, le chœur du monastère, celui de l'église Notre-Dame et les faubourgs de la ville, mirent par terre le toit du cloître, comme aussi des clochers de l'église et celui du fond du monastère où ils mirent le feu... Ils vindrent encore à tel point d'insolence... qu'ils firent établir du monastère à leurs chevaux, leur faisant manger l'avoine sur les autels, voire faisaient leurs ordures et vilainies sur iceux.. » Delalo qui cite ce passage de la chronique de Louis Mourguyos conclut : « La ville de Mauriac eut de la peine à se remettre de ce coup fatal... quant au monastère il ne s'en releva jamais...»

Saint-Flour échappa au même sort, en déjouant, en 1578, grâce au consul Brisson, la tentative du capitaine Merle. D'autres villes où bourgades furent prises par les réformés, Vic, Pleaux par exemple, ainsi que des châteaux, tel Carlat en 1584, points de départ de raids sur les campagnes environnantes sans défense qui furent profondément éprouvées. Quant à l'accalmie vint, après l'Édit de Nantes, 80 paroisses dit-on, les épidémies aidant, avaient été dépeuplées.

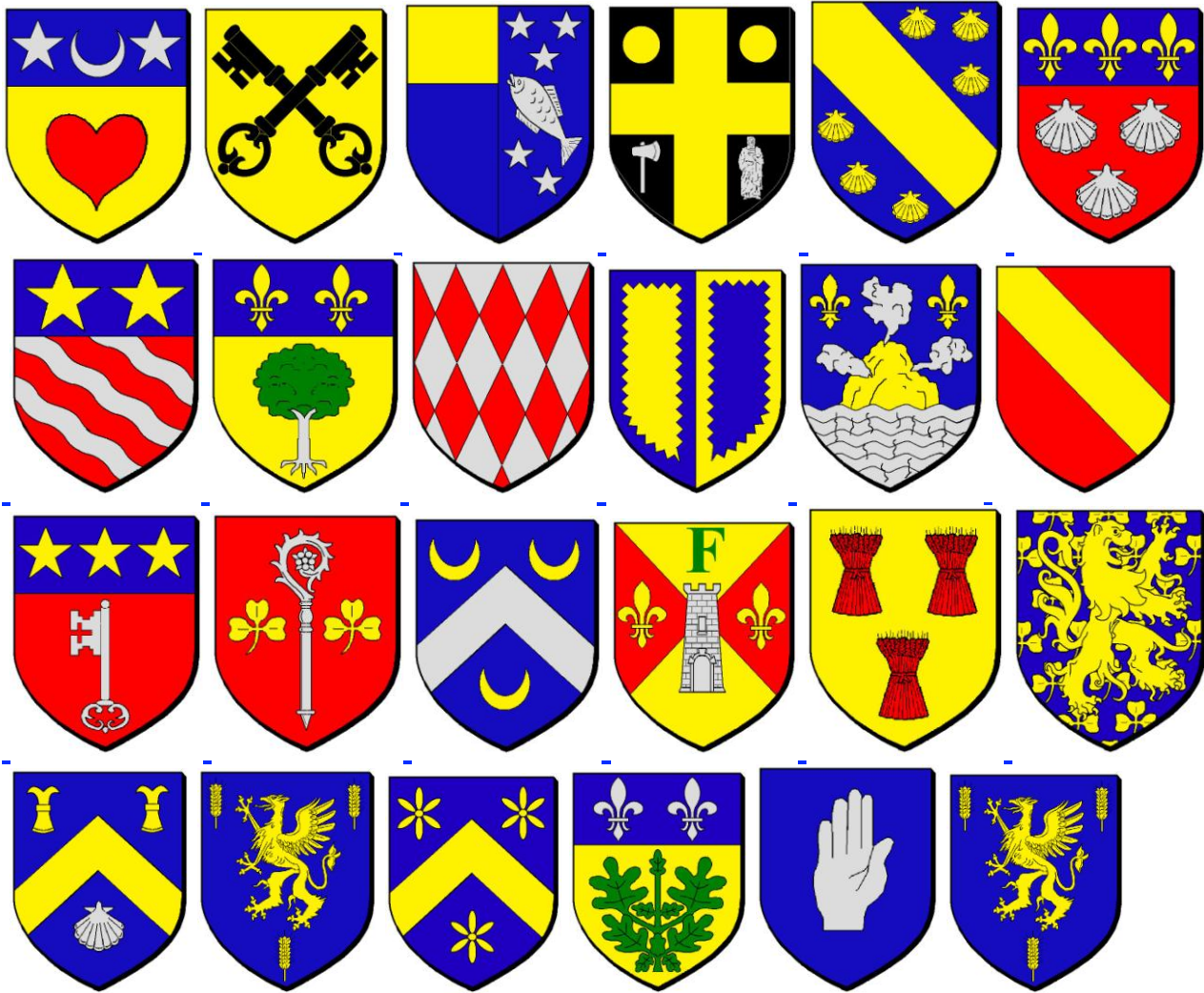
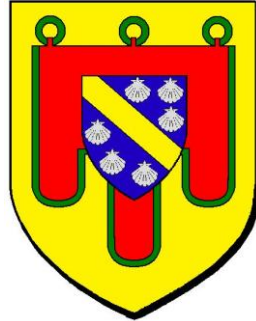
C'est aussi pendant cette sombre période, en 1561, que l'abbaye bénédictine d'Aurillac, fondée à la fin du IX^e siècle par saint Géraud fut sécularisée par le pape Pie VI, en raison des désordres des moines et remplacée par un chapitre de chanoines.

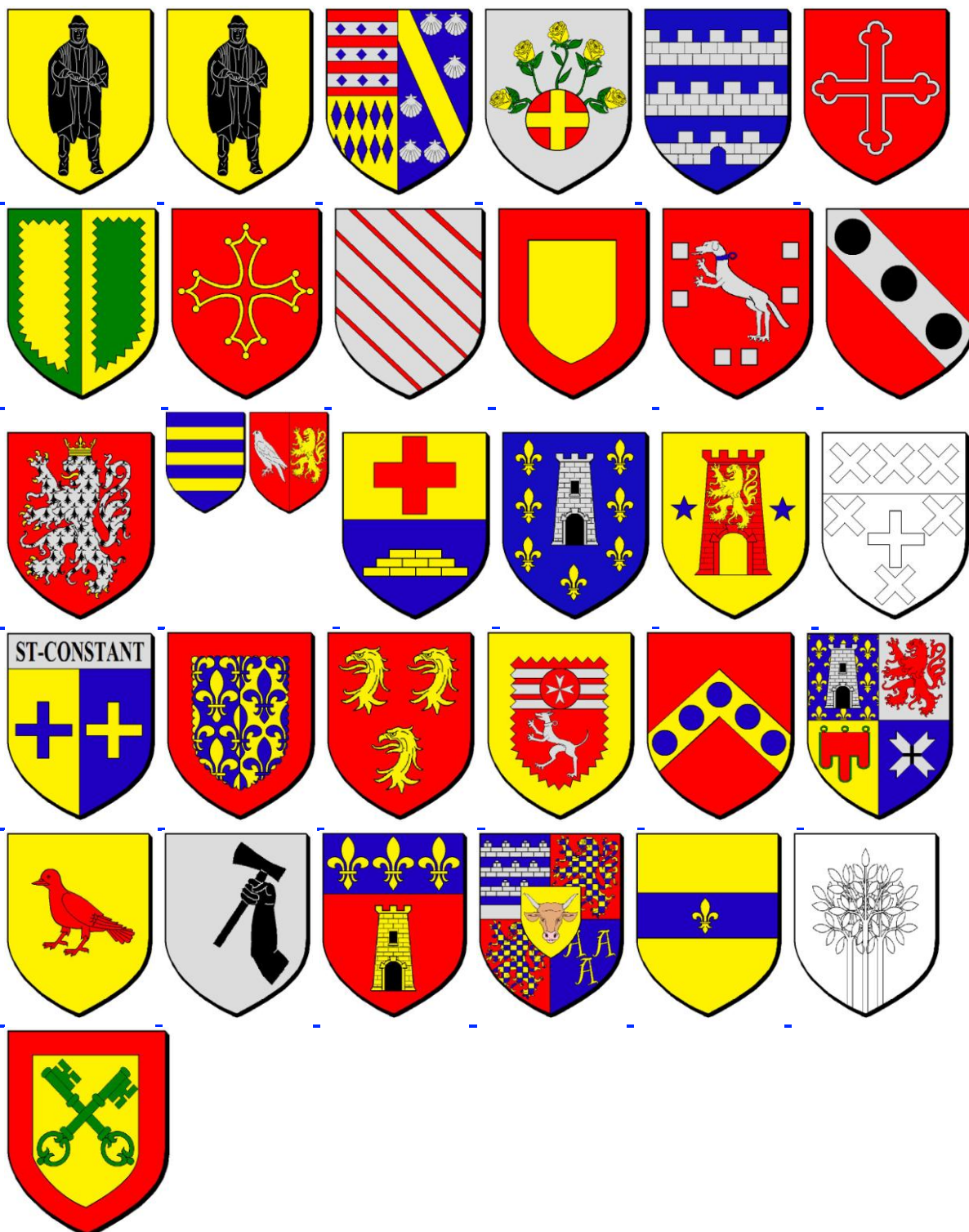
L'œuvre de rénovation qui s'imposait, à la fois matérielle et morale fut entreprise dans l'immédiat par Charles de Noailles, évêque de Saint-Flour de 1609 à 1646 et continuée par ses

successeurs. Pour l'archiprêtré de Mauriac, qui en 1317, lors de la création de l'évêché de Saint-Flour resta attaché à celui de Clermont, ce fut celle de Joachim d'Estaing, évêque de Clermont de 1615 à 1650, auquel succéda son frère Louis de 1650 à 1664.

- La photo dans le texte représente le massacre des protestants à la Saint-Barthélemy à Paris le 24 août 1572.

QUELQUES BLASONS DU CANTAL (Armorial de France)





Albepierre-Allanche-Anglards-Apchon-Arpajon-Aurillac-Barriac-Boisset-Calvinet-Cayrols-Chaude-Aigues-Chavagnac-Clavières-Condac-Dienne-Fridefont-Glénat-Lanobre-Iaroquebrou-Les Ternès-Marcenat-Marcolès-Marmanhac-Massiac-Mauriac-Maurs-Molompize-Montsalvy-Murat-Neuveglise-Omps-Oradour-Pers-Pierrefort-Pleaux-Raulhac-Riom-Roumegoux-Ruynes-Saignes-St-Cernin-St-Chamant-St-Constant-St-Flour-St-Ilvide-St-Mamet-St-Martin Vigouroux-St-Martin Valmeroux.

LISTE DES ÉVÊQUES D'AUVERGNE

St-Austremoine	Urbicus	Legonius	St-Alyre	Népotianus
St-Arthème	Vénérand	Rusticus	Namatius	Eparchius
St-Sidoine	Abrunculus	Eufrasius	Apollinaire	St-Quintien
St-Gal 1 ^{er}	Cautin	St-Avit	St-Désiré	St-Avol
St-Juste	Césaire	Augustin	St-Gal 2 ^{eme}	St-Genès
Gyroindus	St-Félix	Garivaldus	St-Priest	Avitus II
St-Bonnet	Nodebertus	Proculus	Stephanus	Adebertus
Bernouin	Stabilis	Sigon	Egilmar	Adalard
Arnold	Bernard	Etienne II	Begon	Etienne III
Etienne IV	Rencon	Etienne V	Guillaume	Durand
Guillaume	Pierre Roux	AimericEtienne VI		

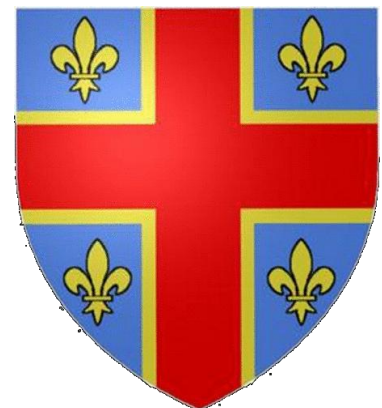
Les armoiries de Clermont-Ferrand

D'azur à la croix d'or remplie de gueules, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

Ce sont à l'origine les armoiries de l'évêque de Clermont. Leur usage s'est étendu au chapitre de la cathédrale puis à la ville dont l'évêque était le seigneur jusqu'au XVI^e siècle. La croix est peut-être un rappel de la première croisade qui fut prêchée à Clermont en 1095. Les fleurs de lys, quant à elles, symbolisent les forts liens existant depuis longtemps entre l'évêché de Clermont et les rois de France.

Ces armoiries à la croix et aux fleurs de lys apparaissent pour la première fois aux alentours de 1300.

Suite à de nombreux conflits opposant les comtes d'Auvergne aux évêques de Clermont, le comte Guillaume VI décida de construire, en 1120, une ville nouvelle près de Clermont, appelée Montferrand. Les armoiries de cette nouvelle ville figurent un lion, comme le montrent un sceau et un contre-sceau de Montferrand datés de 1226. Il semble que l'utilisation de cet animal comme emblème héraldique soit dû au fait que Marquise d'Albon, l'épouse de Guillaume VII, comte d'Auvergne, était la fille de Guigues IV dit « Dauphin » (d'où le terme de « dauphins d'Auvergne » pour désigner les successeurs de Guillaume VII), comte du Viennois, apparenté à la famille des comtes de Nevers, dont les armoiries contenaient justement un lion.



C'est en 1630, par l'édit de Troyes, que furent réunies les villes de Clermont et de Montferrand, union définitivement scellée en 1731 sous le nom de Clermont-Ferrand.

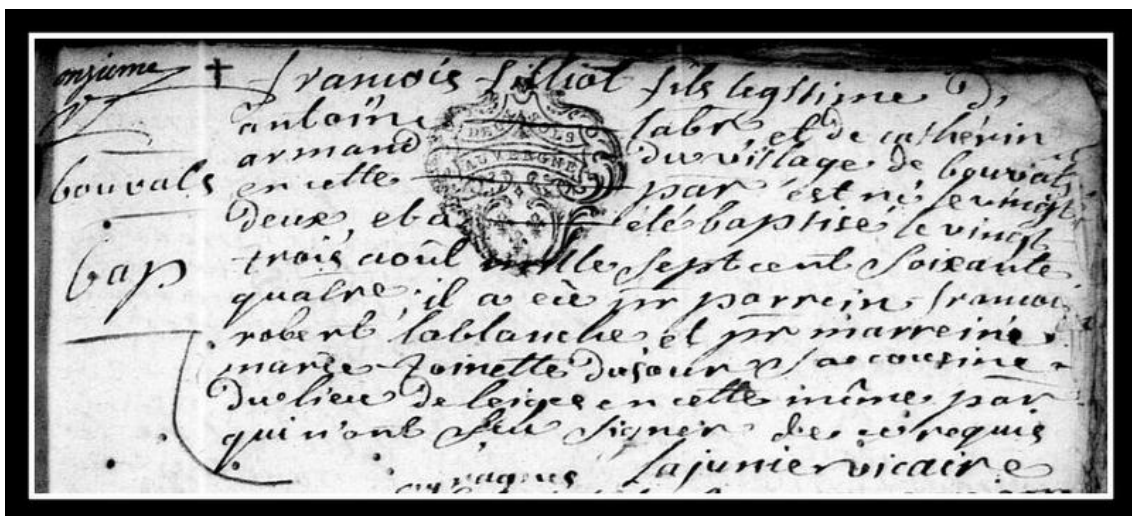
En 1960, enfin, le Conseil municipal de Clermont-Ferrand adopte officiellement les « grandes Armes de Clermont », qui ajoutent aux armoiries d'origine des éléments para-héraldiques. L'écu est aux armes de Clermont, la couronne murale composée de tours crénelées rappelle l'origine gallo-romaine de la ville et les deux lions qui entourent l'écu évoquent donc l'emblème héraldique de Montferrand. On les a armés d'une lance dont le pennon est aux couleurs du gonfanon des anciens comtes d'Auvergne, qui furent seigneurs de Clermont après les évêques. Les branches d'hévéa qui soutiennent le nom de la ville indiquent l'importance de l'industrie du caoutchouc. A la pointe de l'écu, enfin, est suspendue la croix de guerre 1939-45. La devise de la ville est : « Arverna civitas nobilissima » (la très noble cité arverne).

FRANÇOIS FILIOL

(Pierre Chaumeil-Yveline David)

François Filiol, né à Bouval (Cantal) le 22 août 1764 d'une famille de cultivateur, il est le 11^{ème} d'une famille de 14 enfants. Sa mère Catherine Armand était très pieuse. Il fut baptisé à Pléaux, paroisse dont dépendaient alors les trois villages de Bouval, Loudières et Vayssières, en l'église Saint Sauveur. Il eut une éducation plus approfondie que ses frères et alla à l'école chaque jour puis fit sa première communion en 1775 et après cela, un jour, il dit à sa mère « Mère, je veux être prêtre », sa mère en était fière. À 15 ans, il partit pour le collège de Mauriac. C'est en 1781, que sa mère mourut à l'âge de 56 ans, laissant 10 orphelins, quatre de ses enfants étant morts. En 1786, il rejoint le grand séminaire, de Clermont-Ferrand, il est ordonné prêtre en 1789.

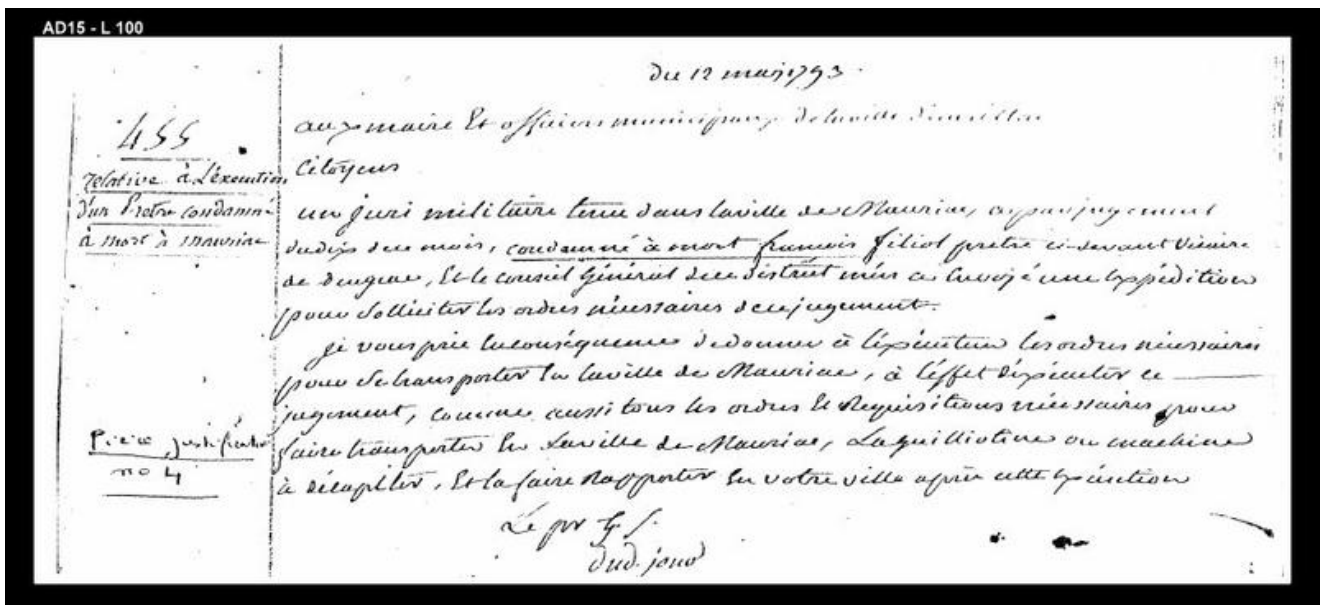
En octobre, 1790, il est nommé à Drugeac, comme vicaire du curé Delzors, originaire lui-même de Nozières de Pléaux. Mais bientôt, la Constitution Civile du Clergé arrive avec ses contradictions, en opposition au principe fondamental de L'Église catholique. Il refusa de prêter serment et décida de rester dans sa région natale car il ne voulait pas abandonner ses fidèles pour l'exil en Espagne. Il reviendra se cacher chez son père à Bouval. À partir de ce moment là, l'abbé ne cessa d'être traqué et dut sans cesse se cacher pour échapper aux perquisitions de la gendarmerie. Il va se cacher dans les bois de l'Auze près de Brageac et d'Enchanet, il sera aidé dans son exil par Catinon Menette qui pourvoira à son ravitaillement. Dans son étable, son père avait confectionné une cachette où il se réfugiait grâce à une trappe dans le plancher de la grange (sous une meule de foin). Il va commettre diverses erreurs en sortant au grand jour pour administrer des sacrements.



Deux prêtres seront souvent à ses côtés, L'abbé Pomeyrol et l'abbé Couderc. Il va pourtant revenir à Bouval, dernière erreur qui lui coûtera la vie. Cependant, grâce à une population locale dévouée et la compréhension des gendarmes Bayle et Jammeton, il échappera souvent à l'arrestation.

Le 8 mai 1793, la brigade de Pléaux, se rend au grand complet à Bouval. L'abbé est pris, malgré les gendarmes Bayle et Jammeton qui essaient désespérément de dissimuler sa présence. Une servante indélicate le dénonce, il est arrêté devant les habitants du village qui protestent. Une trentaine d'entre eux veulent libérer leur abbé, face aux cinq gendarmes, ils sont les plus forts et avec quelques fourches, ils menacent les forces de l'ordre. Pourtant, c'est l'abbé qui va calmer tout ce joli monde en disant : « *La France est coupable, il faut du sang de martyr pour apaiser la colère de Dieu* ».

Balloté de brigade en brigade, il refuse à nouveau de prêter serment, ce qui le condamna à mort. Ramené à Mauriac, il est emprisonné dans l'ancienne chapelle des pénitents, près de la porte Saint-Mary ; Catinon Menette et Madame d'Orcet vont tenter une négociation afin d'éviter l'échafaud, mais en vain.



L'échafaud se met en place derrière la basilique de Notre Dame des Miracles (place Saint-Jean). Le condamné arrive, entouré de gardes, toute proche de lui, Catinon le suit. Il va grimper les marches de l'échafaud et s'adressant à son bureau : « *Tenez, prenez ceci, vous me rendez un grand service* » en lui tendant quelques assignats. Quelques instants plus tard, le couperet tombe sur la tête de ce prêtre courageux qui jusqu'au bout a choisi de rester fidèle à ses convictions.

Horrible complément à son exécution, Antoine Filiol, père de l'abbé, arrêté pour complicité le 11 mai et jeté en prison à Salers, refuse de s'alimenter à l'annonce de la mort de son fils, son esprit chavire, il perd la raison et bien que libéré, il meurt peu de temps après.

-Texte du serment que l'abbé devait prononcer : « *Je jure de veiller avec soin sur les fidèles qui me sont confiés, d'être fidèle à la Nation, à la loi et au Roi et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décidée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi* ».

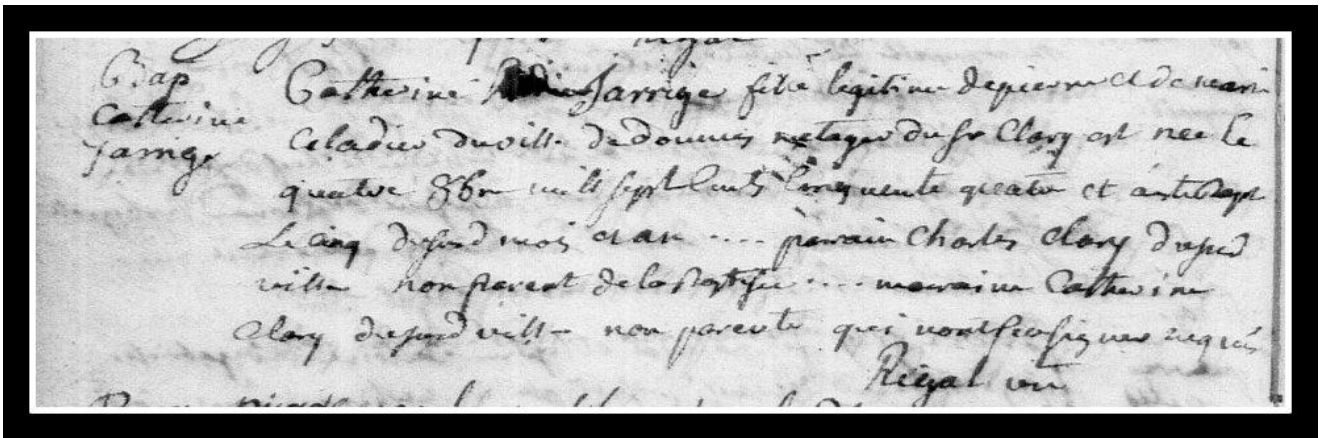
Ce serment qui paraît sans gravité et même plutôt anodin, est à l'examen lourd de conséquences. En effet, il révèle que la Foi et son Église sont placées sous l'autorité du Roi. Ce qui n'est pas acceptable pour un religieux qui n'est responsable que devant Dieu.

CATHERINE JARRIGE

(Abbé Serre Jean-Baptiste)

L'an de grâce 1744, le 28 janvier, Etienne Demiches, curé du Vigean, bénissait le mariage de Pierre Jarrige et de Marie Célarier. Marie, âgée de 24 ans, était fille de Charles Célarier et de Jeanne Barrier, gens peu riches, domiciliés au Vigean, petit bourg situé aux portes de Mauriac. Elle n'avait reçu que l'éducation du pauvre, elle ne savait pas écrire.

Pierre était un garçon de 30 ans, fils d'autre Pierre Jarrige et d'Hélix Malaprade, habitants du Mas, hameau de la paroisse de Mauriac, situé sur le penchant du Puy-Saint-Mary, à un quart d'heure de la ville. C'est à l'ombre salutaire de l'antique chapelle dédiée à l'un des Apôtres de l'Auvergne, que grandit le jeune homme. Il était bon chrétien, peu riche, peu instruit ; il savait pourtant écrire, car on voit sa signature au bas de l'acte de son mariage, dans les vieux registres du Vigean.



Quand, Pierre quitta Salzines, comme métayer, pour se rendre à Doumis le 25 mars 1753, Pierre Jarrige avait six enfants : Jeanne, Marguerite, Antoine, Jean, Toinette et Charles, né le 16 mars 1752. C'est le 4 octobre 1754, que naquit le septième et dernier enfant qu'on appela Catherine. M. Rigal, vicaire de Chalvignac, baptisa cette enfant. Par la suite, elle porta différents noms : Menette des pauvres ou Menette des prêtres. Noms glorieux, donnés pour immortaliser sa grande charité envers les malheureux. Cependant le nom de Catinon-Menette a prévalu et restera pour l'éternité.

Dès son plus jeune âge, elle apprit à coudre, à filer, à croire en Dieu ; elle sut des choses saintes ce que savait sa mère. À l'âge de neuf ans, elle se loua, elle servit successivement plusieurs maîtres avec fidélité et une intelligence qui la distinguèrent de sa condition. À l'époque de sa première communion, Catherine devint sérieuse, pieuse même, elle apprit son catéchisme, ce fut toute sa science.

Pendant la Révolution, Catinon ressentit cruellement la déchirure de l'Église, le schisme résultant de la Constitution civile du clergé. Il y avait deux Églises en France. La Menette souffrait de voir la déchristianisation, la terreur, les persécutions. Dans la tourmente, elle comprit que l'enjeu était tout simplement la survie de l'Église. Refusant, d'assister aux offices du clergé constitutionnel, elle aidait les réfractaires persécutés à exercer leur ministère clandestinement. Elle cachait deux réfractaires dans sa maison. Au plus fort de la terreur, Catinon parcourait les bois pour apporter nourriture, vêtements et objets de culte pour la célébration de la messe aux prêtres qui se cachaient.

On l'arrêta, deux fois et passa une fois en jugement, elle fut acquittée faute de preuves. Elle accompagna l'abbé Filiol aux pieds de l'échafaud et recueillit son sang comme les premières chrétiennes recueillaient le sang des martyrs.

Catherine mourut le 4 juillet 1836, dans un âge avancé (82 ans). Elle sera pleurée de tous. Toute la région se mobilise pour ses obsèques. Des plus riches aux plus pauvres, tous tiennent à lui rendre un dernier hommage.



La tombe se situe à l'entrée du cimetière de Mauriac

Quelques jours avant le commencement de la maladie qui la conduisit au tombeau, la pauvre vieille, dénudée de tout, reçut six chemises des sœurs de Nevers. Après sa mort, les bonnes, les bonnes religieuses redemandèrent ce linge pour le donner à d'autres indigents. On chercha en vain dans la mansarde : Catherine l'avait distribué aux pauvres aussitôt qu'elle l'avait eu en sa possession. *Je veux mourir de la mort des justes*, disait-elle souvent en jouant sur les mots.

Elle conserva jusqu'à la fin, avec son ardente charité, son énergie prodigieuse. Cinq jours avant sa mort, on voyait cette bonne vieille, toujours jeune par le cœur, parcourir les rues de Mauriac, vive, ingénue, le visage un peu pâle, active comme à l'âge de trente ans. Le 30 juin 1836, un jeudi, elle allait ensevelir un mort, lorsque tout à coup, elle se sentit saisie de tournoiements de tête et de douleurs vives au côté. Elle appellera, une de ses filleules, celle-ci trouvera Catinon sur sa paillasse et propose l'intervention d'un médecin. Celui arriva chez elle « par hasard » ; Catinon lui expliqua que les soins seraient inutiles car elle savait que ses jours étaient comptés. On lui apporta, malgré tout, toute sorte de soins mais elle n'accepta qu'une coiffe blanche. Un va et vient continu de toute la ville vers la sainte moribonde, riches et pauvres espéraient et demandaient une longue vie pour la malade. Elle répondait simplement : « *Demain, je quitterai ce monde* ». Dans ce doux trépas, la figure de la chère défunte prit une teinte qu'elle n'avait jamais eue, d'une blancheur douce et suave. L'âme, en se retirant, avait laissé sur le visage, l'empreinte de sa pureté, le reflet de son éclat.

L'ESTIVE

L'**estive** est la période de l'année où les troupeaux paissent sur les **pâturages** de montagne. Par métonymie (changement de place), c'est aussi le pâturage de montagne et la garde du troupeau en montagne. L'**estivage** consiste à mener le troupeau à l'estive.

Dans le monde pastoral français, l'estive est la période de l'année où les troupeaux paissent sur les pâturages de montagne. Cette période correspond à la repousse des herbages d'altitude et au moment où les troupeaux sont chassés des espaces de basse altitude pour laisser place à d'autres types de culture (en Provence, en particulier, le foin). L'estive culmine au mois d'août, lorsque les troupeaux accèdent aux altitudes les plus élevées. Elle prend fin lorsque les pâturages de montagne ont été exploités et que le froid renvoie les troupeaux dans la vallée et la plaine.

Le pâturage de montagne

Par extension, le parler vernaculaire (propre au pays), donne au terme *estive* les sens de pâturage ou quartier de montagne et de pratiques liées à la garde du troupeau en montagne. Les troupeaux venus de la plaine sont menés à *l'estive* (sur la montagne où ils seront gardés durant la période estivale) au moyen de la transhumance ascendante à pied ou, plus souvent, par bétailières. Ils quittent l'estive par le même moyen (dit alors transhumance descendante) pour retrouver les parcours de plaine et les prairies de basse altitude.

Utilisées par les bergers à l'issue des transhumances, les estives se situent au-dessus de l'habitat permanent. Elles ne sont exploitées que pendant la période estivale, lorsque le climat y est moins rude.

L'estivage|

La pratique qui consiste à mener le troupeau à l'estive a pour nom *estivage*. L'estivage, comme la transhumance, est lié à un mode d'élevage extensif : les troupeaux paissent sur de larges étendues et ne sont gardés en stabulation que de façon marginale. Ce mode d'élevage est aussi nommé « pastoralisme ».

Le terme *estive* prend des acceptions diverses et variables suivant les régions. Le terme est fréquemment utilisé dans les massifs montagneux des Pyrénées et du Massif central (ce dernier emploie également le terme de *montagne*).

Dans les Pyrénées, les *estives* sont des pâturages d'altitude. Elles sont constituées de prairies naturelles permanentes. On parle d'estive lorsque la surface du pâturage est d'un seul tenant et supérieur à 10 ha.

Dans les Alpes et en Provence, on parle d'« alpe », d'« alpage » ou de « montagne », termes propres à cette région ; l'alpage y a les mêmes fonctions que l'estive dans les Pyrénées et dans le Massif Central.

Dans les Vosges, le nom générique des pâturages d'altitude ou montagnes est la *chaume* ou la *haute chaume*. Les éleveurs de bovins et de porcs vosgiens étaient appelés, selon les époques et les traditions locales, les *montignons*, les *chaumiers*, les *chaumistes* ou les *marcaires*. Au contraire de la montagne, réunion de prairies d'altitude parcellarisées et délimitées au-dessus des forêts, la *chaume* et la *marcairie* désignaient aussi l'habitation ou l'abri sommaire construit sur la hauteur. La transhumance s'effectuait communément et s'effectue parfois encore entre la saint Georges (23 avril) et la saint Michel (29 septembre).

Le jour de la montée à l'estive, le curé bénissait l'ensemble du troupeau. La coutume voulait que la tête des plus belles vaches soit ornée de rameaux, de houx, de buis ou de fleurs. D'autres, portaient également entre les cornes, un drapeau et des pompons ou encore la chaise à traire.

Chaque montagne possède un parc délimité par des barrières à Claire-voie, les claies où les bêtes sont enfermées lors de la traite et pour la nuit. Il existe également des claies à panneaux pleins « Les Redas ». Elles étaient utilisées à la fin de l'été pour permettre au bétail de se protéger des

intempéries. Le parc était rapidement souillé, il sera déplacé tous les deux jours environs, en changeant simplement trois des côtés. La partie de la montagne ainsi engraisée s'appelle « la fumade » ; quand à « l'aiguade », c'est la partie qui ne reçoit pas de fumures et qui sert de terrain de parcours durant la journée. Les veaux resteront près du buron. Les bêtes quittent le parc vers 8 ou 9 heures du matin, dès les premiers rayons du soleil. Les vaches tourneront autour de la montagne jusqu'à 16 heures, heure à laquelle elles regagneront le parc pour la traite. Le vacher, quant à lui restera au buron pendant la journée. C'est lui, assisté parfois d'un aide, le boutillier qui s'occupera de la traite et devra assurer la fabrication du fromage.



Montée vers le Puy Violent

BURONS DE NOS MONTAGNES

Ce petit texte sans prétention va nous transporter dans le temps et l'espace. Les burons de nos montagnes se situent sur le volcan du Cantal, éteint depuis 2,8 millions d'années. Ce volcan est le plus vaste d'Europe, sa superficie est de 2500 km² et mesure 70 km de diamètre.

Dès le 13^{ème} siècle, avec le nombre de vaches grandissant, les abris devinrent de plus en plus résistants et comme il fallait garder le maximum de fraîcheur pour la cave, on creusait le sol et la toiture en feuillage ou recouverte de gazon se fondait dans le paysage. Le 17^{ème} siècle verra les cabanes remplacées par des « mazucs ». Dans le même temps, venu du nord de la France, le mot « buron » colonisait nos montagnes.

La vie dans nos burons est rythmée par la traite du matin (4h) et celle de l'après-midi (15h). Les hommes sont le plus souvent originaires des monts du Cantal. Sans école pour apprendre le métier, ils doivent gravir les échelons. De « pâtre » pour s'occuper des veaux, on devient « boutillier » assistant du « vacher ». Ce trio fonctionne pour une cinquantaine de bêtes. Les contrats de travail sont renouvelables tous les 25 mars ou à la Saint-Martin.

Avec le développement du transport, le fromage se vend de mieux en mieux. Afin d'améliorer la conservation des stocks, le Comte de Brancas construit le premier buron avec voûte fermée et pierres plates en encorbellement. Avec l'exigence d'un meilleur confort et d'un meilleur salaire, les propriétaires décidèrent l'achat de matériel moderne. L'apparition de la « catseuse » pour effectuer le

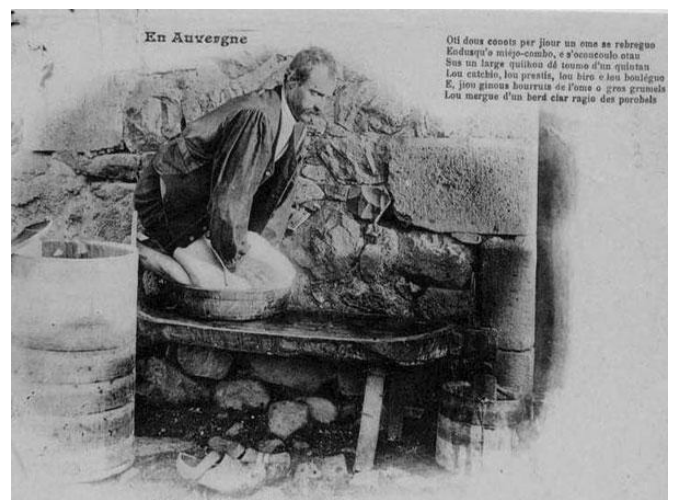
pressurage de la caillée, la « fraiseuse » pour le broyage de la tome, la presse métallique pour le pressage de la fourme précipitèrent l'épopée fromagère dans le cycle du rendement.

La toponymie des burons est inscrite sur les cartes de l'Institut géographique national. Beaucoup de burons portaient le patronyme du propriétaire. Outre celui du « couare », ce pouvait être le nom du hameau, d'une montagne, d'un lieu précis (source, vallon, oratoire).

Après six siècles d'une culture presque monacale, le monde des buronniers survit dans celui des appellations contrôlées.

Parmi le millier de burons en 1948 qui fournissait cinq mille tonnes de fourme, on estime à ce jour à deux cents, les burons encore visible dans nos montagnes.

Burons : ce mot apparaît dès le 17^{ème} siècle. Il vient du Germain bur qui signifie hutte, cabane.



Un **buron** est un bâtiment en pierre, couvert de lauzes ou d'ardoises, que l'on trouve sur les « montagnes », pâturages en altitude que les éleveurs de vallée possèdent et exploitent de façon saisonnière dans les monts du Cantal, l'Aubrac, le Cézallier et les monts Dore. Ils servent à abriter la fabrication du fromage : le cantal, le laguiole ou fourme d'Aubrac, le saint-nectaire lors de l'estive (de mi-mai à mi-octobre), et à loger les buronniers.

Deux fois par jour, le matin très tôt et en fin d'après-midi, la traite des vaches fournit le lait, transporté au buron dans la gerle.

Le lait, emprésuré, est ensuite mis à « prendre » pendant 1 heure. Le caillé ainsi obtenu est découpé à l'aide d'une *menòla* (terme de la Lozère et de l'Aveyron) ou d'un *frénial* (terme du Cantal) ou encore tranche-caillé, puis séparé du petit-lait. Le caillé est ensuite pressé sous la *catseuse* (grande presse en bois) et devient la tome. Celle-ci est ensuite émietée à l'aide de la fraiseuse, salée, puis transvasée dans un moule en bois ou en aluminium dans lequel elle est pressée à nouveau.

Enfin, la fourme ainsi obtenue est entreposée dans la cave du buron (à une température d'environ 10 °C) pour l'affinage qui dure de 45 jours à plusieurs mois (10 mois en général et 18 mois au maximum).

PETITE HISTOIRE DE L'Auvergne

La portion de l'Auvergne qui a constitué le Cantal faisait autrefois partie de l'Arvernie, alors occupée par l'une des plus intrépides peuplades de la Gaule. Les Arvernes résistèrent à César, ce sont eux que ce conquérant semble avoir vaincus, spécialement à Alésia et l'héroïque Vercingétorix était sorti de leurs montagnes. Après les Goths, les Francs, les Saxons, les Sarrasins occupèrent et ravagèrent ce pays. Puis la féodalité s'y constitua facilement et la ville de Riom devint importante, Mauriac et Aurillac se construisaient autour de monastères et vont devenir à leur tour très puissants.

Bientôt, les comtes d'Auvergne tentèrent de se soustraire à la domination des comtes d'Aquitaine et des rois de Paris, mais ils durent enfin se soumettre. En 1357, lorsque les Anglais eurent envahi l'Auvergne, Aurillac, Saint-Flour, Murat se distinguèrent dans la lutte contre les ennemis de la France et Charles VII vint plus tard remercier les habitants de ce pays de leur fidélité à la cause royale. Les dissensions religieuses du XVI^e siècle, amenèrent des guerres de ville à ville, de château à château et causèrent de grandes souffrances à la population. Depuis cette époque, ce territoire est resté paisible sous la main des rois de France. Lorsque l'Assemblée nationale procéda à la nouvelle division du pays, la Haute-Auvergne forma le département du Cantal.

Le décret du 9 janvier 1790 accorde aux députés jusqu'au 13 janvier pour produire au Comité de constitution les projets de limites des districts et des départements. Durant plusieurs semaines sont examinées en séances de l'Assemblée les propositions concernant chaque département, donnant lieu à des décrets particuliers repris dans le décret général du 26 février 1790. Ce dernier évoque pour la première fois les noms des départements qui, durant toute la période des discussions parlementaires, sont identifiés par leur chef-lieu ou par l'ancienne province.

Pour éviter les « querelles de clochers », il est choisi à l'origine dans près de la moitié des départements une alternance dans les chefs-lieux, alternance qui n'a pas forcément été appliquée. Un numéro était apposé sur les plis postaux pour indiquer le département de départ. La marque postale de la ville d'Apt était 12 et celle de Lille 57. Les philatélistes versés dans les marques postales de la période révolutionnaire connaissent cette numérotation différente de l'actuelle du fait principalement de l'inexistence de six départements : les Alpes-Maritimes, la Loire, la Savoie, la Haute-Savoie, le Tarn-et-Garonne et le Vaucluse.

À Paris, après 1880, les Auvergnats font de plus en plus parler d'eux et l'on de demande si l'Auvergne n'a pas un prolongement dans la capitale. En effet en 1882, un Aurillacois installé à Paris, Louis Bonnet, fatigué de voir ses compatriotes tourner en ridicule par le Parisien et représentés comme ayant un accent, utilisant des expressions qui n'ont jamais existé, décide de leur rendre la fierté de leurs origines. Il fonde un journal « L'Auvergnat de Paris » où sont données des nouvelles du pays, surtout « les chiens écrasés », son premier numéro paru le 14 juillet 1882.

Depuis dix ans il était la propriété de l'homme d'affaires auvergnat Gilles Barissat, et venait d'être racheté en juillet 2008 par la SARL *Bistrots et Comptoirs de Paris*. Devant faire face à de graves difficultés financières et n'ayant pas trouvé de nouveau repreneur pour le titre, il a été mis en liquidation judiciaire le 6 août 2009 par le tribunal de commerce de Paris.



Le Groupe Michel Burton Communication – éditeur de la *Lettre CHR-CHD*, *Décision Boissons*, *La Revue des Comptoirs* et ses suppléments, *Le Shaker*, *Tendances* et *Carnets de bar* – est depuis le 15 octobre 2009, propriétaire de *L'Auvergnat de Paris*. La parution a repris le 5 novembre 2009, avec un retour en kiosque.

LA TERREUR RÉVOLUTIONNAIRE DANS NOTRE RÉGION

Dans le cantal de Salers, la terreur prend tantôt des allures de démocratie, tantôt celles de mesures arbitraires dans trois domaines : économique, religieux, surveillance du citoyen.

Dans le domaine économique, on verra successivement apparaître, le recensement, les réquisitions, la disette.

Dès le début de la Révolution, le ravitaillement devient un problème aigu pour le canton de Salers et ne cessera d'empirer, souvent accentué par les réquisitions de cordes pour la marine, d'huile, etc...

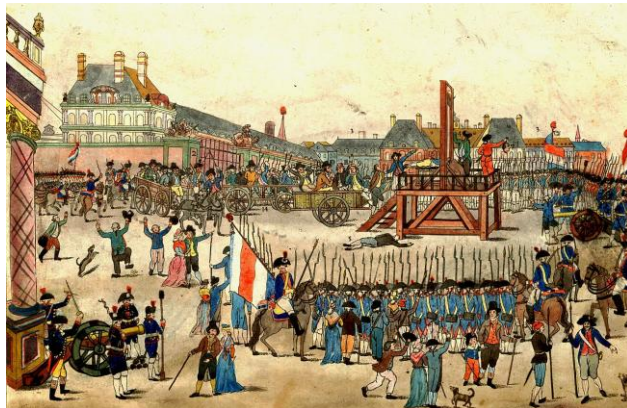
Le citoyen Laden, révolutionnaire au gousset grand ouvert pour acquérir des biens nationaux à St-Chamant, St-Martin et St-Eulalie, sera souvent envoyé en mission par le canton de Salers, ou le district de Mauriac pour trouver des blés. Parti à Orléans, il reçoit 30 000 francs le 7 prairial an II, pour mener à bien les transactions (il reviendra les mains vides). En frimaire, an II, c'est Marauze, (lui aussi reviendra les mains vides) marié à la citoyenne Naucaze, qui écrit de Paris au citoyen Rongier, alors maire de Salers pour lui indiquer que ses recherches de subsistances vont aboutir. En théorie, les blés devaient arriver par Argentat jusqu'à Loupiac, d'où ils étaient distribués dans la contrée.

Salers va découvrir, des désordres à trois reprises : périodes 1794/1795, la force armée intervient à Saint-Bonnet pour réprimer les troubles. Il sera procédé à des arrestations dont celle de Géraud Blanc, prêtre réfractaire qui sera déporté en Brumaire an IV (novembre 1795). Des réquisitions brutales sur les biens, les bestiaux et la nourriture subviendront aux frais de la troupe. Au plus fort de la terreur, les sociétés populaires se forment : St-Martin, Salers, St-Chamant ont la leur. Elles ont pour mission la surveillance des citoyens, la délation.

La société populaire de salers se saisit des objets de culte et invite la municipalité à envoyer dans le jour à la Convention, toute l'argenterie, bijoux qui était dans cette commune. Le clocheton de St-Martin et le haut clocher de St-Chamant seront démolis, car leurs flèches orgueilleuses faisaient de l'ombre à l'esprit révolutionnaire.

La répression antireligieuse, s'abattra sur l'abbé Filiol de Boussac ; guillotiné à Mauriac le 14 mai 1793. Deux personnes seront arrêtées sur dénonciation à Saint-Bonnet, plusieurs à Fontanges et Salers

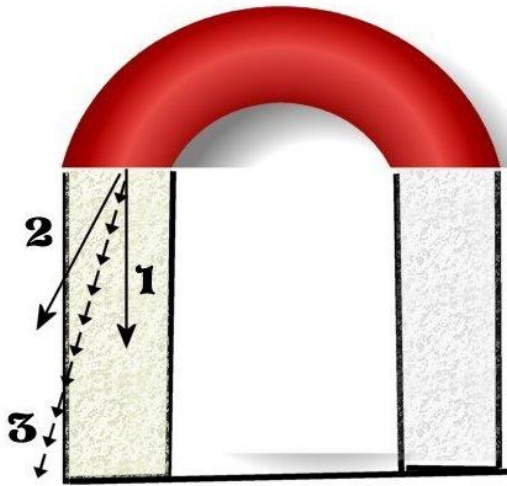
Au plus noir de la période révolutionnaire, le registre d'écrou de la prison d'Aurillac contient les noms de 12 personnes du canton, détenues pour agissements contre-révolutionnaires : Besson François de Fontanges, Chavaroche de St-Projet de Salers, Le ci-devant Baron de Montclar d'Anglards, Mathieu Marguerite, dite Duchambon de Salers, Rolland Lacoste de Salers, Jean Rabite de St-Paul et Tournier Marguerite, veuve La Ronade de Salers qui sera guillotinée le 4 thermidor an IV, peu de temps avant la chute de Robespierre.



Exécution de Robespierre et de ses complices le 10 thermidor an II (28 juillet 1794)

L'ART ROMAN

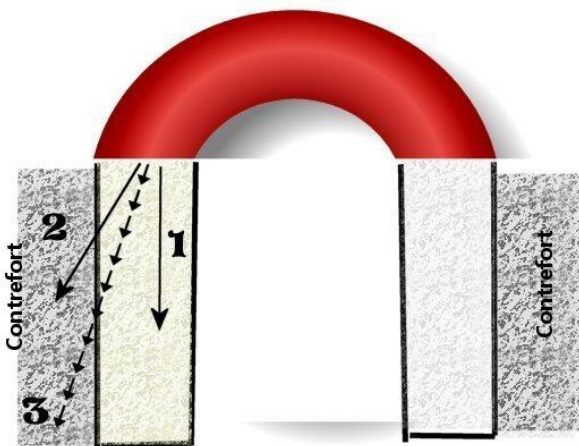
Avant de prendre connaissance du passé de nos églises. J'ai dessiné ci-dessous les contraintes de la construction romane, ce qui explique l'évolution obligatoire vers le gothique.



vecteur 1 : poids de la voûte
vecteur 2 : force de la voûte vers l'extérieur
vecteur 3 : résultante des deux forces

Le principe de construction de l'art roman, se concentre sur les efforts que va engendrer la voûte sur les murs porteurs.

La physique nous apprend que la somme de deux forces (masse + force latérale) entraîne une troisième force qui va pousser les murs vers l'extérieur. Si cette résultante (somme des deux forces) sort de la base du mur, celui-ci va tomber, car tout solide ne tient en équilibre que si la somme de toutes les forces prises en compte, ne sort pas de la surface de base. Cette loi est valable pour un camion, un tracteur, une remorque qui va se pencher et rompre son équilibre



vecteur 1 : poids de la voûte
vecteur 2 : force de la voûte vers l'extérieur
vecteur 3 : résultante des deux forces

Sur le dessin ci-dessus, les murs sont poussés vers l'extérieur, l'édifice s'écroule.

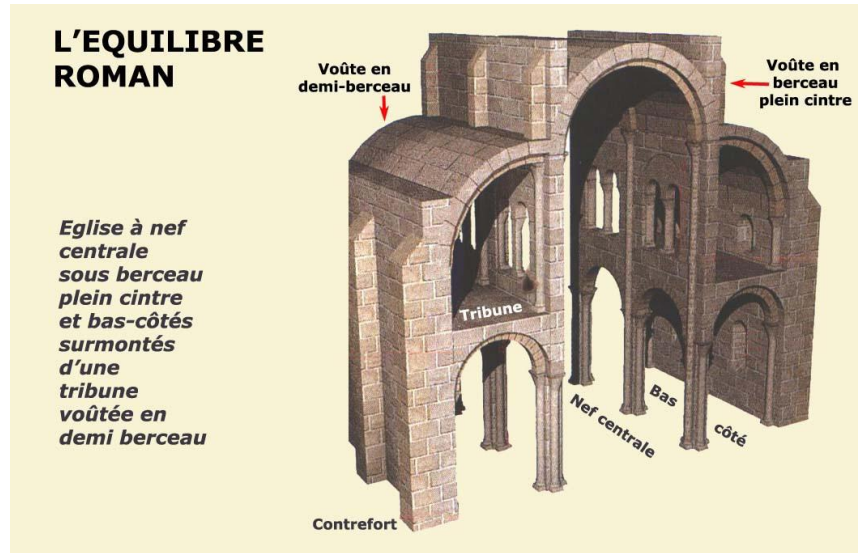
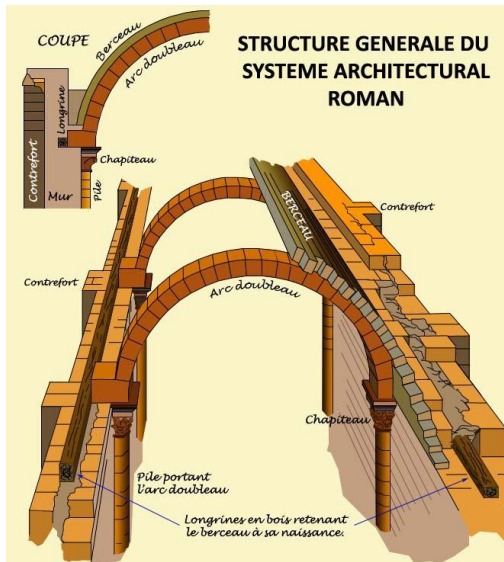
Les constructeurs de l'époque vont trouver quelques solutions pour empêcher l'écroulement de l'édifice.

- 1) Mettre en place des contreforts, la force résultante ne sort plus de la base de l'édifice, il tient debout.
- 2) Charger le dessus de la voûte, avec des cailloux très lourds, la force 1 devient prépondérante, la résultante se rapproche de l'intérieur de l'édifice.
- 3) Créer des contre-allées qui serviront de contreforts.
- 4) Certaines églises utilisent de grands arcs à l'extérieur qui empêchent les murs de s'ouvrir.
- 5) Insérer dans la voûte, des croisillons qui prendront tout le poids à leur compte.

Tout au début, certaines constructions se sont écroulées. Le fait de mettre en place des murs de plus en plus épais met en sécurité le montage, l'esthétique devient secondaire.

Le principe de la voûte, tel que les Romains développèrent pour édifier les ponts, donna la méthode pour construire la couverture intérieure des églises. Mais les forces exercées sur les murs, ces contraintes obligèrent les constructeurs de l'époque à édifier des murs bien plus massifs que nécessaire.

Ce système montra très vite des inconvénients comme l'impossibilité de créer de grandes fenêtres, d'élever en hauteur l'édifice. L'architecture romane trouve ses limites et l'effondrement en 1125, d'une voûte de l'abbatiale de Cluny, marque la fin de ce système de construction.



Ce sont les architectes musulmans d'Espagne qui ont mis au point à partir du X^e siècle, la technologie dite des croisés d'ogives, que l'abbé Suger va développer en France, afin de reconstruire l'abbatiale de Saint-Denis. Le principe est deux arcs en plein cintre, partant de 4 piliers qui se croisent au sommet de leur voûte sur une pierre dite, clef de voûte.



De sorte, le poids de l'ensemble se répartit sur quatre support, ce qui garantit un meilleur équilibre. Dès le début du XII^e siècle, on découvre qu'en donnant aux piliers et aux voûtes des formes nervurées, on gagne en poids et en rigidité. Devant la splendeur de St-Denis, ciselé de sculptures et enluminé de verrières chatoyantes, le moine cistercien, Bernard de Clairvaux va s'opposer à l'abbé Suger. Prônant une architecture minimaliste qui ne doit pas faire obstacle entre le moine et Dieu. Le statut de Cîteaux, précisera en 1150, l'interdiction de sculptures et de peintures dans nos églises. Il se dit aussi, que l'absence de clocher s'explique par le refus des marques de puissance trop ostentatoires.

Les paysans et la religion (La France paysanne N°18)

Durant des milliers d'années, le paysan vivait au rythme des saisons. La précarité de la situation sociale et la fréquence des catastrophes qui l'affligeait développait cette ténacité de résistance au découragement, son sens de la solidarité, de la collectivité villageoise, ainsi que cet état d'esprit voué aux protestations divines. Tous phénomènes étranges étaient interprétés comme un mauvais présage, dont le seul recours devenait la pratique intensive d'une religion. Dans ces campagnes agricoles, constituées de gens illettrés, la paroisse et sa pratique religieuse se superposait à l'antique civilisation agraire pour régénérer le moral à travers la foi.

LE FOOT À SAINT-BONNET

L'histoire du foot est une véritable odyssée qui se déroule depuis sa création en 1965 jusqu'à aujourd'hui. Recueillir une information objective n'est le but de ce texte. Je reprends comme base de travail, les différents textes des bulletins municipaux. Malheureusement, ils ne transmettent pas la passion du foot et ce bonheur que les joueurs ont recenti lors des différents matchs. Je passerai sous silence, les combines des uns et des autres pour ne retenir dans la trame de cette histoire, un amour du sport, un sens aigu de l'intérêt collectif et en final, la réalisation d'un rêve, celui de construire son avenir à travers les victoires si durement gagnées.

Bulletin municipal N°1 de juillet 1995

Lors de l'Assemblée Générale du foot, il a été procédé à l'élection de son nouveau bureau :

Monsieur Henry Barrier, président et son équipe après plusieurs années de dévouement ont donné leur démission, le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président : Mr Pierre Soulié.

Vice-Prdt : Mr. Serge Besson.

Trésorier : Mr. Stéphane Veyrières.



Bulletin municipal N°5 de juillet 1996

L'Assemblée Générale a eu lieu le 18 mai dernier, le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président : Henri Barrier.

Vice-président : J. Gobert.

Secrétaire : C. Veyrières

Secrétaire-adjoint : A. Apcher.

Trésorier : S. Veyrières.

Trésorier adjoint : G. Chambon.

Quant aux équipes, elles terminent honorablement la saison. L'équipe 1 finit 9^{ème} de sa poule de première division et redescend en promotion de première division. L'équipe 2, est 3^{ème} du championnat de cinquième division.

Il est regrettable que l'Union sportive n'ait pas repris ses activités pour la saison en cours : nous souhaitons vivement que cette interruption ne soit que temporaire, d'autant que les plus jeunes semblent impatients et pressés de s'investir à nouveau. Bénéficiant des conseils de Mr René Fricard, nouvellement installé au bourg et footballeur convaincu, ils sont environ une dizaine à reprendre les entraînements et espèrent bien voir grossir leurs rangs.

Jeunes footballeurs de saint-Bonnet, il faut réagir et ceci à tous les niveaux, joueurs et dirigeants, nous espérons un retournement de situation rapide et une prise de conscience de tous.

C'est bien trop triste, un terrain de foot vide de toute animation le dimanche, et n'oublions pas que cette année notre pays a le privilège d'accueillir la Coupe du Monde de football.

Saint-Bonnet-de-Salers
avec 1994

Champions de promotion



Ils s'étaient déplacés relativement nombreux avec leurs trompettes et leurs klaxons pour accueillir, sur le terrain de Crandelles, leur équipe qui disputait la finale contre Saint-Mamet.

L'Union Sportive de Saint-Bonnet dominait son adversaire d'entrée de jeu ; mais, ce n'est qu'au bout d'une quinzaine de minutes que Christophe Veyrière, d'une belle action, inscrivait le premier but. Après un petit moment de relâche, Saint-Mamet en profitait pour égaliser et devait revenir de nouveau à la marque avant la pause.

En deuxième période, après 10 minutes de jeu, Gérard Mary signait deux buts.

Le score devait en rester là. Saint-Bonnet exprimait sa fierté de finir champion de promotion de première division.

Bulletin municipal N°13 de juillet 1998

Mariage de Mr René Fricard et de Mme Paulette Gentet du bourg.

Bulletin municipal N°14 d'octobre 1998

L'Union sportive sur sa lancée. Bonne ambiance, énergie, volonté et dosage maximum. Actuellement, 2^{ème} au classement général du championnat, notre équipe travaille pour accéder à la troisième division ; l'objectif est encore loin et faudra vigilance et sérieux, face à des adversaires ayant la même ambition. Tous les espoirs sont permis.


L'au revoir de l'U.S. Saint-Bonnet à Charles Andrieu

25 Juin 1979

IL fut, il y a un quart de siècle, l'un des membres fondateur de l'US Saint-Bonnet-de-Salers avec Michel Auriac, Michel Chanut, la famille Rigaudière et beaucoup d'autres. L'USSB venait de naître sous une bonne étoile. Vingt-cinq ans après, elle est toujours présente, avec en prime un nouveau terrain de football, des installations annexes dignes de club oh combien plus huppés et une équipe fanion qui sut se hisser à un excellent niveau. Charlou Andrieu qui maria avec bonheur, de longues années durant, la présidence de l'USSB à celles du Herd Book Salers et de l'Association pour la promotion de race à robe acajou, a choisi de tirer sa révérence au milieu de ballon rond. Il eut aimé le faire sans tapage, par la petite porte...

Fort heureusement, joueurs, dirigeants et responsables communaux ne l'ont pas entendu de cette oreille !

Ce week-end, et de longue date, ils avaient donné rendez-vous à tout ceux qui furent de la belle



aventure de ce club rural « sans histoire ». Justement parce qu'il en possède une, crédible, privilégiant à l'entraînement l'esprit et les vertus collectives.

Ils étaient certainement une bonne centaine à s'être passée le mot pour honorer de leur présence « l'au revoir » à Charlou. Tout le reste fut marqué du sceau de la simplicité, celle qui nous arrache d'indéniables moments d'émotion. Intervention d'une

sincérité cousue main de M. Auriac ; le cadeau de Pierrot Rigaudière (un premier de la première heure) à l'ami Charlou, et, en clôture, les mots du cœur de ce dernier. Des mots aux accents chevotants tant il est vrai qu'il est difficile de quitter, sans se retourner, ceux que l'on a beaucoup aimé...

NOTRE PHOTO. — Pierre Risaudière remettant cadeau à Charlou Andrieu.

Bulletin municipal N°15 de janvier 1999

La deuxième mi-temps, pour le championnat de la saison va commencer dès que le temps favorisera d'avantage le sport. Les objectifs sont fixés, mais il faut les atteindre. Nos joueurs sont capables ; il reste à réaliser la volonté commune de toucher au but.



Le football des villages, lorsqu'il est bien senti, est la pierre angulaire du sport roi ! Il reste en plus, une des meilleures réponses au processus de désertification des campagnes du Pays vert.

La petite patrie de Tyssandier d'Escous, alias Saint-Bonnet de Salers, découvrit, il y a deux décennies, les joies du ballon rond. Dans le sillage d'une équipe de bénévoles, entendant prendre les choses par le bon bout. L'U.S.S.B, vit « avec les produits de la ferme », la belle expérience de l'amitié relevée d'un indispensable zeste du véritable esprit de club ou de clocher. Au choix.

Pour durer, sans avoir vendu son âme au diable, il fallut maintenir ici comme ailleurs, y aller du système D et mériter les attentions de la municipalité voire d'inconditionnels ayant à cœur d'améliorer la logistique du club.

Toutefois, rien n'aurait été possible si la crédibilité des gens s'occupant du team de Saint-Bonnet n'avait été irréfutable. Le vieil adage, voulant que le régiment ressemble toujours à son capitaine prend dans le haut lieu de l'élevage cantalien, sa véritable dimension.

Le foot, à Saint-Bonnet, fut au départ, une affaire de famille. Elle eut la réussite de le rester même si son cercle s'est élargi au fil des ans.

C'est de la maison Rigaudière que tout démarra. La maman, secrétaire, marraine du club ; le père, supporter, homme de terrain et organisateur ; le fils, capitaine, conseiller, cheville ouvrière du team fanion : la trinité de base qui amena doucement l'U.S.B.B à l'âge adulte.

Pensez, donc « le départ en retraite » de Pierrot Rigaudière, ne pouvait dans ces conditions passer inaperçu. Ses amis d'hier et d'aujourd'hui lui concoctèrent une petite fête du meilleur goût. L'explication, balle au pied entre anciens et modernes ne serait en fait que le prétexte. L'important fut l'après-match avec la remise, sous le préau de l'école, par le président Charles Andrieux, du trophée concrétisant, vint ans de fidélité à son club.

Une performance rehaussée par le fait que Pierre Rigaudière eut pu jouer à un tout autre niveau. Notre homme avait de la classe et de la personnalité. Le plaisir qu'il eut pu trouver en jouant en ligue lui paraissait bien dérisoire et frappé du sceau de l'égoïsme.

Tant pis pour les clubs plus huppés, l'ami Pierrot, vécut avec le fair-play et la loyauté qui le caractérisait, son âge de footballeur.

Après avoir débouché en présence de ses amis et sous la présidence de M. Frutière, premier magistrat de la commune, le champagne de la reconnaissance, chacun put continuer la fête par une halte gastronomique au réputé restaurant Dagiral.

L'ont put, jusqu'aux aurores évoquer pêle-mêle moult souvenirs et mesurer le chemin parcouru ayant mené l'U.S.B.B. du pré des vaches de ses débuts au superbe stade édifié par les services communaux et superbement équipés de vestiaires-douches légués par un enfant de la commune, M. Chevalier, et aménagé par les joueurs, car l'esprit d'équipe, c'est aussi cela, à savoir penser aux générations à venir et leur permettre de pratiquer le foot dans les meilleurs conditions.



Bulletin municipal N°20 d'avril 2000

La deuxième partie de la saison, tire à sa fin. Les résultats attendus ne sont pas là, mais il faut dire que nous avons toujours joué avec un effectif limité. Une restructuration est en cours ; l'espoir subsiste car l'esprit de « clocher » est très fort.

Bulletin municipal N°2 de juillet 2001

L'U.S.B.B. à vécu. Il est toujours regrettable de voir disparaître une activité associative dans une commune. Malheureusement, c'est le cas de notre club de football qui avait été créée en 1965.

Pendant plus de 36 ans, des dirigeants, des joueurs et de nombreux supporters se sont succédés pour le bon fonctionnement du club dans un esprit de camaraderie, d'amitié, de bénévolat. La municipalité tient à rendre hommage à toutes les personnes qui ont œuvré à cette tâche. Nous n'avions pas souhaité la dissolution, mais nous en prenons acte. Tout sera fait à l'avenir pour que l'U.S.B.B. revive. Le maire.

Dans le même bulletin

Une Assemblée Générale extraordinaire a eu lieu ce 22 juin. Le Conseil d'Administration, constitué de 20 membres était représenté par 14 d'entre-eux. Avec les 3 pouvoirs reçus, 17 votes ont pu s'exprimer. La dissolution a été demandée par 10 voix. Celle-ci est donc effective au 30 juin 2011. René Fricard.



LA NOSTALGIE DES TERROIRS

Sur les 600 000 exploitations agricoles encore en activité en France, 20%, soit 120 000 exploitants sont recensés comme des travailleurs pauvres. Plus de 50 000 agriculteurs de notre pays ont remplis des demandes d'inscription au RSA majoritairement dans le secteur laitier. Le modèle hyper productiviste a poussé nos exploitants vers les différents scandales de la vache folle, des hormones dans le lait, des pesticides dans les légumes sans oublier les algues vertes de Bretagne. Les investissements colossaux pour l'achat de terre, de bâtiments, de différents matériels ont poussé les revenus vers son effondrement. Ils sont aujourd'hui compensés en partie par les subventions européennes mais la PAC risque dans un futur proche une modification en profondeur. La grande distribution n'a pas pris en compte les agricultures régionales et les spécificités des terroirs. L'uniformisation des goûts et des productions bloque toute innovation. Seule une politique de prix réels soutenus permettra une diversification des plantations avec la possibilité que chaque agriculteur puisse lui-même fabriquer ses semences. Le soja transgénique vient du Brésil et le groupe industriel Monsanto exporte ses produits phytosanitaires dans le monde entier. Un avenir proche verra peut-être une recombinaison de l'agriculture et de l'élevage. Celle-ci permettra de fabriquer du fumier grâce à l'élevage des animaux. Pour les protéines riches en azote une incitation financière pour la culture de luzerne, de trèfle, de lotier, de sainfoin limitera les importations d'engrais. Il y cinquante ans, l'alimentation représentait 30% du budget des ménages. À ce jour ce chiffre est compris entre 12 et 15%.

Du temps de mon enfance, la vie paysanne tournait autour du clocher, où à l'heure de la traite, les troupeaux se croisaient. On vivait de peu en scrutant les nuages pour présumer un gel ou une sécheresse. Mais, déjà la fatalité de l'exode s'imposait aux jeunes générations. Terminé les jours du cochon ou toute la famille fabriquait ses boudins, ses gratons et préparait les jambons pour l'hiver. Fini les gosses sous le préau de l'école avec ses récréations ou chaque vie représentait l'avenir. Le paysan avait l'amour de la terre et la fierté de l'avoir enrichie. Cela rassurait notre monde de savoir que chez nous les « gens de la terre » étaient honnêtes et motivés pour nourrir l'humanité toute entière. La vie rurale que j'ai connue disparaît avec le nombre des exploitants. Aujourd'hui nos villages sont mieux équipés que jadis, la ronde des tracteurs du matin jusqu'au soir dévoile une nouvelle époque avec sa technocratie. Déjà près d'un milliard de ventres affamés survivent avec l'espoir de voir l'agriculture se développer afin que nul être au monde ne puisse dire « j'ai faim ».

PAC : politique agricole commune décidée par Bruxelles ; RSA : revenu de solidarité active ; Produit phytosanitaire : produit qui prévient les maladies des végétaux.

Nda : j'ai écrit ce texte, voilà plusieurs années, le contexte a changé, l'évolution de l'agriculture et de l'élevage doit se réfléchir autrement. Il reste quand même la question qui passe les âges : Le bonheur est-il dans le pré ?



L'ÉVOLUTION DU LANGAGE

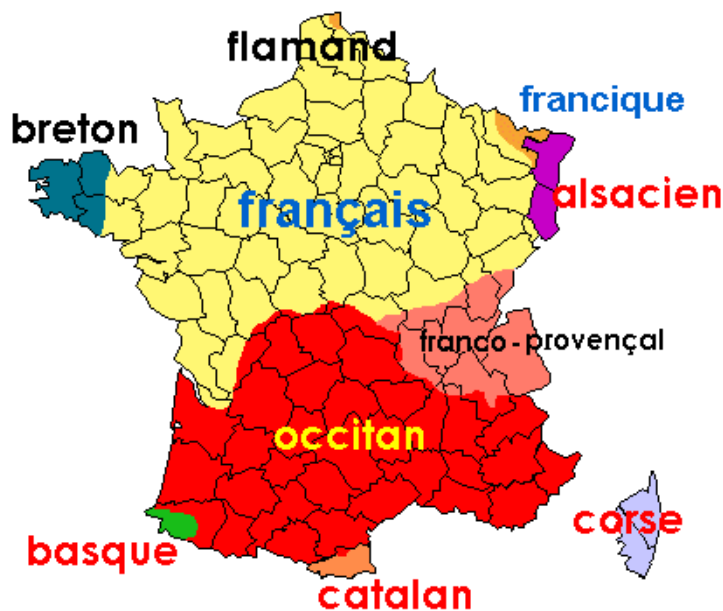
Le Cantal est, à l'instar de 33 départements du sud de la France, de langue originelle occitane. On appelle l'occitan par différents noms : langue limousine, langue provençale, en référence à des régions occitanes qui ont donné à certaines époques des œuvres littéraires ou des auteurs célèbres, langue d'oc, patois. Ce dernier terme particulier au français, exprime plutôt la dévalorisation (statut social) d'un idiome (dialecte) sans structure, ce qui n'est pas le cas de l'occitan.

L'occitan est issu de la superposition de plusieurs langues ou ensembles de langues liés aux peuplements successifs des régions concernées ; ibères, celto-ligures, celtes, romains, peuplements « barbares », wisigothiques en particulier.

La différenciation entre français (langue d'oïl) et occitan (langue d'oc) semble s'être faite à partir de deux grandes influences différentes : le degré moindre de celtisation des régions occitanes avant l'occupation romaine, l'influence moindre des Francs et du monde germaniques après. Ces influences expliquent aussi les différenciations internes de l'occitan actuel. Comme toute langue, l'occitan est en effet divisé en dialectes et parlers : occitan méridional avec le provençal et le languedocien parlé dans l'arrondissement d'Aurillac, nord occitan avec le limousin, l'auvergnat qui se parle au-delà du Lioran dans les arrondissements de Mauriac et de Saint-Flour.

Ces différents dialectes n'empêchent par l'intercompréhension des véritables occitanophones. Dans le Cantal, la limite auvergnat-languedocien suit la vallée de la Maronne, passe au Plomb du Cantal et redescend vers Chaudes-Aigues qui se dit Caldas-aigas vers Pierrefort et Chaldas-Aigues sur place ou plus à l'est.

Même après l'édit de Villers-Cotterêts (1539) qui interdit l'usage de toute langue autre que le français, l'usage écrit de l'occitan perdure dans le Cantal comme l'attestent de nombreux registres de notaires jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Par la suite, le français s'impose comme langue administrative du fait de la centralisation du pouvoir royal, relayé ensuite par le pouvoir républicain. L'occitan est complètement absent des documents administratifs.



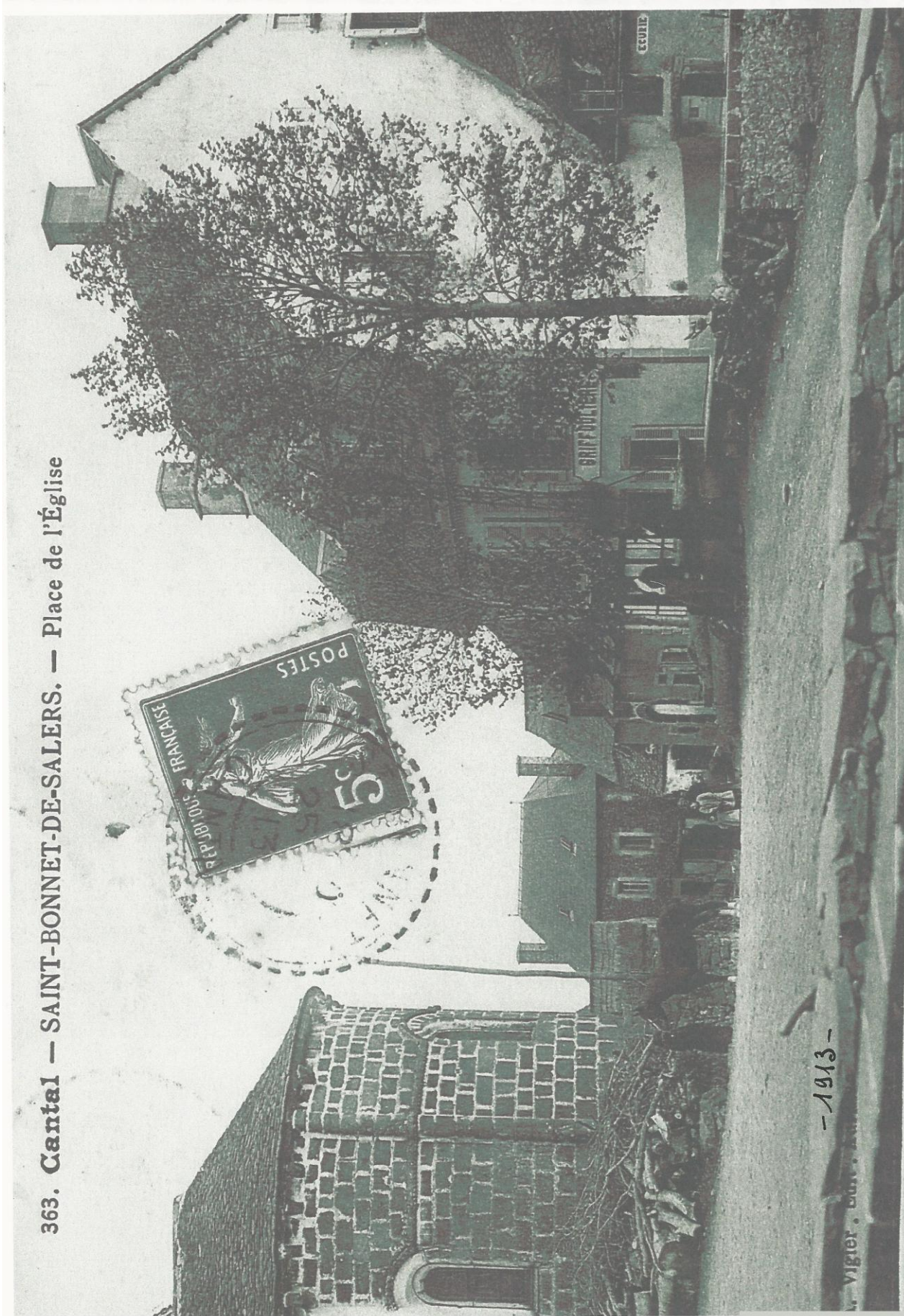
Les journaux locaux, très nombreux au XIX^e siècle, donnent une place à l'occitan, non pas seulement pour faire rire mais aussi pour parler de la vie de tous les jours, de politique, en particulier avec des joutes retentissantes et drues. À noter un magnifique article de Norib à la une d'un journal de Saint-Flour commentant, en occitan, la mort de Tolstoï.

L'usage oral dans la vie administrative n'est pas pour autant terminé. Nombre de communes rurales tiennent leurs débats en occitan qu'elles retranscrivent en français.

La perte de la tradition graphique et l'analphabétisation en occitan a longtemps limité l'impact des écrivains en dehors de

leur origine géographique car ils utilisent un code orthographique très hésitant et calqué sur le français. Il faudra attendre l'abbé Four pour tenter de restaurer une orthographe s'inspirant de la tradition orale

363. Cantal — SAINT-BONNET-DE-SALERS. — Place de l'Église

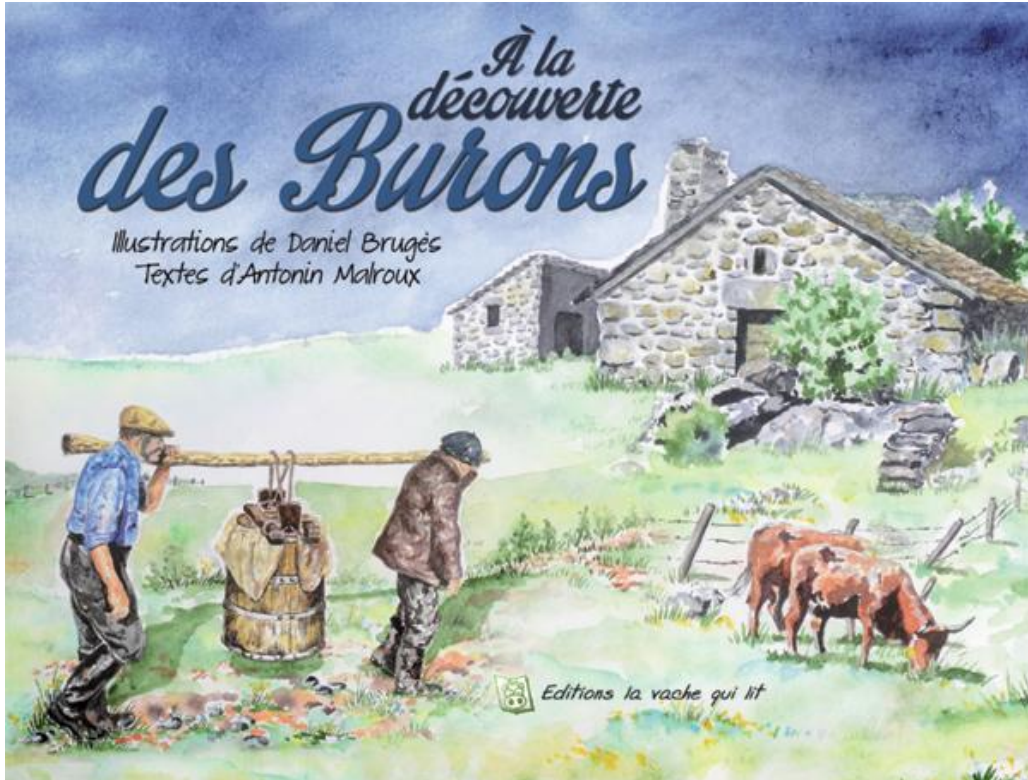


-1913-

L. Vigier, Bour...



Le presbytère de Saint-Bonnet de Salers



Très belle illustration de nos burons par Daniel Brugès

Sommaire

- *Mœurs et superstitions populaires* ; Tome III p 2
- *Historique de la commune de St-Bonnet* ; Tome III p 2
- *Testament du marquis de Fontanges* ; Tome III p 6
- *Service militaire* ; Tome III p 7
- *Le pain* ; Tome III p 9
- *La fête des Pagis* ; Tome III p 11
- *Dans les pas de St-Mary* ; Tome III p 12
- *Doléances de Saint- Bonnet de Salers* ; Tome III p 15
- *Le Catharisme* ; Tome III p 18
- *Les Templiers* ; Tome III p 22
- *Des racines rurales* ; Tome III p 26
- *Projets ferroviaires* ; Tome III p 28
- *Dictionnaire topographique du Cantal* ; Tome III p 29
- *La grande guerre* ; Tome III p 32
- *Art et lumière* ; Tome III p 35
- *La grotte du Brin* ; Tome III p 38
- *Message de Jean-Marie Borne* ; Tome III p 40
- *Guerre de religion à Aurillac et à Mauriac* ; Tome III p 42
- *Quelques blasons du Cantal* ; Tome III p 43
- *Liste des évêques d'Auvergne* ; Tome III p 45
- *Les armoiries de Clermont-Ferrand* ; Tome III p 45
- *François Filiol* ; Tome III p 46
- *Catherine Jarrige* ; Tome III p 48
- *L'estive* ; Tome III p 50
- *Burons de nos montagnes* ; Tome III p 51
- *Petite histoire de l'Auvergne* ; Tome III p 53
- *Terreur révolutionnaire dans notre région* ; Tome III p 54
- *L'art roman* ; Tome III p 55
- *Le foot à Saint-Bonnet* ; Tome III p 57
- *La nostalgie des terroirs* ; Tome III p 63
- *L'évolution du langage* ; Tome III p 64